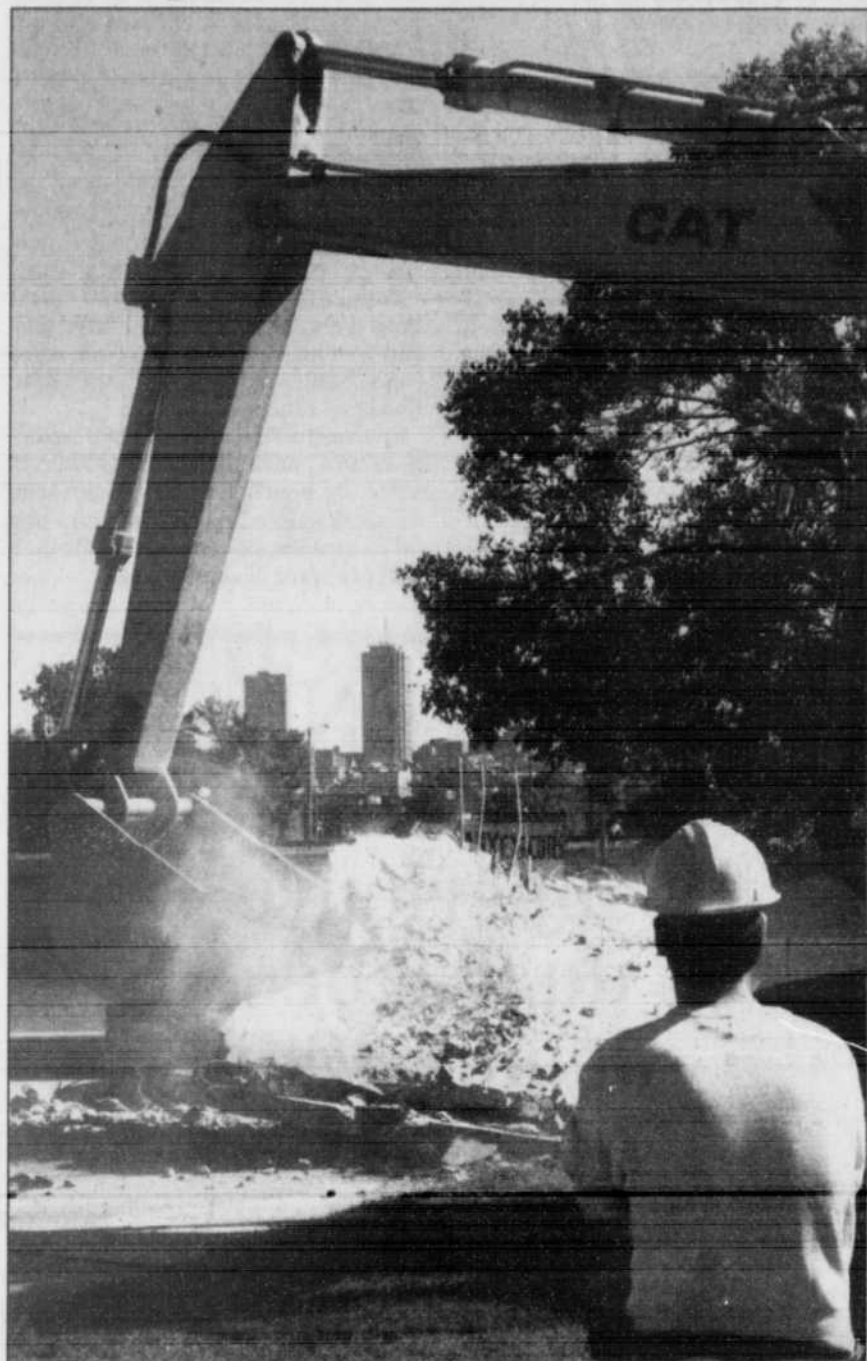


Opération démolition



Des ouvriers ont entrepris hier la démolition des murs de granit et de béton qui ont été installés sur 3,5 kilomètres le long de la rivière Saint-Charles en 1971 et 1972. À lire en page A3.

G. LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Peut-être deux fêtes médiévales l'an prochain à Québec

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC— Les Médiévales de Québec pourraient être remplacées l'an prochain par une autre fête sous le signe du moyen âge, si aucune bataille juridique ne vient perturber les réjouissances. Il se pourrait même que les citoyens soient appelés à participer à deux fêtes.

La ville de Québec a rendu public, hier, le manuel de candidature auquel doivent se soumettre les prochains organisateurs de la fête populaire que les Québécois ont connue sous le nom de Médiévales. Nulle part dans le document de sept pages et dans le communiqué de deux pages, la ville n'utilise le nom Médiévales. À Di-

Les appels d'offres publiés aujourd'hui

nan, en France, la manifestation porte le nom de Fête des remparts. Les appels d'offres sont publiés aujourd'hui. Les groupes intéressés à organiser une fête témoignant de l'histoire du moyen âge ou d'une autre époque ont jusqu'à midi, le 28 octobre, pour soumettre leur candidature.

Les organisateurs des deux précédentes fêtes ne soumettront par leur candidature, a fait savoir Me Georges N. Parent, président du groupe Les Médiévales de Québec inc. « Soumettre notre candidature serait admettre que notre formule n'est pas bonne », explique simplement M. Parent. Pour le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, il ne

Voir FÊTES en A2 >

Bienvenue perd la 2^e manche

Le Conseil canadien de la magistrature recommande à 22 contre 7 la destitution du juge

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Conseil canadien de la magistrature a voté majoritairement en faveur de la destitution du juge Jean Bienvenue de la cour supérieure.

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, le Conseil a décidé par 22 voix contre 7 de demander au ministre de la Justice de démettre de ses fonctions le juge Bienvenue, qui a fait les manchettes l'an dernier avec des déclarations controversées sur les femmes et sur les Juifs.

Le Conseil canadien de la magistrature est réuni actuellement à Halifax et il en a profité pour statuer sur l'avenir du juge Bienvenue. Un comité d'enquête formé par le Conseil (juges en chef et juges en chef adjoints de tout le Canada) a recommandé en juillet la révocation pure et simple du magistrat en établissant qu'en vertu de la loi constitution-

Il est « inapte à remplir utilement ses fonctions »

nelle de 1867, il est « inapte à remplir utilement ses fonctions ».

Cette décision constitue une première canadienne et elle implique une mécanique de destitution assez élaborée. Étant donné qu'il a été nommé par le gouvernement d'Ottawa, c'est le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, qui devra présenter une résolution qui sera votée conjointement par les deux chambres, la Chambre des communes et le Sénat.

Il n'existe pas de précédent dans l'histoire canadienne. En 1960 le cas du juge Léo Landre-

Voir BIENVENUE en A2 >



Le juge Jean Bienvenue

FRAIS DE VOYAGE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC Près d'un million \$ à une cinquantaine d'administrateurs et de cadres supérieurs

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC— Entre les mois de janvier 1994 et de juin 1995, une cinquantaine d'administrateurs d'État et de cadres supérieurs du gouvernement du Québec ont empoché tout près d'un million de dollars en frais de voyage.

Durant cette période de 18 mois, trois dirigeants publics ont réclamé des frais de voyage de plus de 30 000\$. Il s'agit du président-directeur gé-

ral de la Régie des rentes, Claude Legault, (35 844 \$), du président de la Commission d'accès à l'information, Paul-André Comeau (31 437 \$) et d'un cadre supérieur à l'emploi de la Société d'habitation du Québec (30 978 \$).

Treize autres administrateurs d'État ou cadres supérieurs ont présenté des réclamations de plus de 20 000\$.

Voilà ce que révèle une recherche effectuée par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec

(SPGQ), et dont LE SOLEIL a obtenu copie, à partir des comptes de dépenses et des frais de déplacement présentés par 1638 administrateurs d'État et cadres supérieurs provenant d'une quarantaine de ministères et organismes.

L'investigation menée à partir de documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information démontre qu'entre les mois de janvier 1994 et de

Voir VOYAGE en A2 >

Corruption à Valcartier

MONTREAL (PC) — Certains officiers et sous-officiers de la Base des Forces canadiennes de Valcartier, près de Québec, auraient profité pendant des années d'un système de fausses factures qui leur aurait permis de détourner plusieurs milliers de dollars à des fins personnelles ou pour acheter différents équipements, rapportait hier soir Radio-Canada.

Selon la société d'État, cette affaire de malversation a été mise au jour lors d'une enquête de la police militaire.

Un entrepreneur qui a collaboré à cette enquête, qui visait la section génie-construction de la base, a déclaré à Radio-Canada que le système fonctionnait au moyen de fausses factures ou de factures soufflées.

Voir ARMÉE en A2 >

La France accueille Jean-Paul II



Le président français Jacques Chirac accueille le pape Jean-Paul II, qui est arrivé hier à Tours pour une visite de quatre jours en France. Les deux hommes ont immédiatement tenté d'apaiser la polémique soulevée par ce 5e voyage du chef de l'Église destiné à commémorer le 1500e anniversaire de la conversion de la France au christianisme. Voir page A-11.

LA MÉTÉO



Maximum 19, Minimum 8
Devenant partiellement nuageux, dégagé cette nuit. Demain, ensoleillé avec quelques nuages. Les détails en page C2

QUÉBEC, 100e ANNÉE, NO 261
FLORIDE, 1,60 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.
60¢ PLUS T.P.S. T.V.Q.

TRUST PÉTROLIER NCE
13%* revenu mensuel
minimum 10 000\$
Taux sujet à changement sans préavis
1-800-739-0181 654-0181
EVERGREEN
GESTION DES AVOCATS
Une équipe de talents professionnels à votre service

LES RETOURNES

VOYAGES Une minorité

Suite de la Une

juin 1995, les 1638 dirigeants publics répertoriés ont dépensé un peu plus de 5,2 millions \$ en frais de voyage.

Il est intéressant de noter qu'une minorité de dirigeants publics s'est appropriée d'une bonne tranche des 5,2 millions \$. En effet, une cinquantaine d'administrateurs d'État et de cadres supérieurs ont réclamé des frais de voyage de plus de 14 000 \$ alors que la moyenne pour l'échantillon étudiée est de 3191 \$. Ensemble, ces 50 dirigeants, identifiés comme les « grands dépensiers » par le SPGQ, ont empoché tout près d'un million de dollars, soit 971 510 \$.

JUSTIFICATIONS

À la Régie des rentes, on justifie les frais de voyage du pdg Claude Legault (dont le salaire annuel de 121 000 \$), qui est aussi vice-président du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec, par ses innumérables déplacements entre Québec et Montréal pour veiller à la gestion de son organisation et du régime de rentes.

En ce qui a trait au président de la Commission d'accès à l'information, une porte-parole affirme que Paul-André Comeau (dont le salaire annuel est de 100 000 \$) a été appelé à quatre ou cinq reprises à se rendre en Europe pour témoigner du projet pilote québécois de carte santé à microprocesseur et siéger sur des comités d'experts internationaux. On souligne que la CAI n'absorbe qu'une partie des coûts des voyages de M. Comeau puisque les gouvernements étrangers paient fréquemment les billets d'avion et une

portion des dépenses.

À la Société d'habitation du Québec, la direction des communications a confirmé que l'organisme avait bel et bien versé à un cadre supérieur, Jean-Pierre Gagnon, des frais de voyage de 30 978 \$ entre janvier 1994 et juin 1995. Alors en poste à Québec, M. Gagnon a été appelé à occuper de nouvelles fonctions par intérim à Montréal. La SHQ a donc payé ses déplacements hebdomadaires entre les villes et ses frais de subsistance dans la métropole. Ce fut une bonne affaire, insiste-t-on, parce que le cadre qu'il aurait fallu embaucher à Montréal devait avoir un classement de niveau 3. Étant de niveau 5, M. Gagnon touchait un salaire inférieur à celui d'un éventuel confrère de niveau 3.

Par ailleurs, le SPGQ dresse également la liste des dépenses moyennes par dirigeants publics. C'est à la Régie de la sécurité dans les sports qui remporte la palme avec une moyenne de frais de voyage de 10 104 \$ par administrateurs. La Régie des marchés agricoles (8896 \$), la Commission d'accès à l'information (8179 \$) et la Commission des transports (7801 \$) suivent dans l'ordre.

Pour le président du SPGQ, Robert Caron, l'enquête, dont les grandes lignes seront publiées dans le magazine syndical *Enjeux* qui sortira dans les prochaines semaines, démontre clairement que le gouvernement aurait de bonnes raisons de regarder du côté des avantages consentis aux administrateurs d'État et cadres supérieurs avant de couper des postes de fonctionnaires ou de professionnels et ainsi affecter les services à la population.

FÊTES Un million \$ de dette

Suite de la Une

fait aucun doute qu'une formule qui a généré un million \$ de dettes en deux fêtes n'est pas la bonne.

La ville prend toutes les précautions dans son manuel de candidature pour ne pas donner prise à une bataille juridique entre les précédents organisateurs et les prochains. Le document précise que l'entreprise candidate doit respecter la législation applicable à la concurrence, aux droits d'auteur et aux autres droits intellectuels pour éviter que la tenue de l'événement ne soit mise en péril par d'éventuelles contestations.

Me Parent entend en faire de la contestation si la prochaine fête du moyen âge ressemble un peu trop à son goût aux Médiévales. Compte tenu que les prochains promoteurs disposeront de seulement dix mois pour organiser la fête, la moindre contestation juridique pourrait compromettre la tenue de l'événement.

De plus, le groupe de Me Parent renonce pas à l'idée d'organiser des Médiévales en août prochain, sur des terrains privés, ce qui ne requiert pas de permis de la ville. La lutte semble vraiment engagée entre la ville et Les Médiévales de Québec inc.

Le manuel de candidature vise essentiellement à suivre et à surveiller la rigueur administrative des organisateurs, explique le maire L'Allier.

Les thèmes abordés dans le document sont la transparence, le suivi de l'entreprise, les contrôles financiers et les conflits d'intérêts. La ville mettra sur pied un comité du suivi, comme dans le cas de Québec 2002. Le nom des prochains organisateurs sera connu le 15 novembre.

ARMÉE Enquête

Suite de la Une

Deux sous-officiers ont déjà été reconnus coupables à la suite de l'enquête.

L'un d'eux a été condamné à une peine d'emprisonnement et l'autre a été rétrogradé.

Deux autres officiers devront répondre en cour martiale à des accusations de corruption et de fabrication de faux se rapportant à l'attribution de contrats d'entretien.

La base militaire de Valcartier est l'une des plus importantes au pays.

Des millions de dollars de contrats y sont octroyés chaque année.

AUJOURD'HUI

La retraite: le monde veut savoir

Hier soir, 4 5 8 personnes s'étaient inscrites par courrier pour la journée de préparation à la retraite que LE SOLEIL organise pour le dimanche 27 octobre.

C'est trois fois plus que le nombre de places disponibles. Donc, inutile de continuer de nous écrire pour cette activité.

Merci d'abord d'avoir répondu avec autant d'empressement. Cela confirme votre intérêt et votre désir d'en savoir le plus possible sur toutes les questions relatives à la retraite.

Donc, qu'est-ce qu'on fait maintenant ?

Nos téléphonistes, dont Gisèle LaFrance, et la secrétaire du rédacteur en chef, Marcelle Bérubé, ont pris soin de toutes vos lettres, enregistrant les noms des 150 premiers. Une lettre vous parviendra sous peu fournissant tous les détails nécessaires.

La journée du 27 octobre est donc en préparation par les coauteurs de la chronique « Parlons fric », Jean Courchesne et Pierre Juneau. Mes collègues Louis Tanguay et François Pou-



Gilles Ouellet

Directeur de Questions d'argent

liot seront présents. En plus, deux représentants de la Régie des rentes du Québec ont lu mon message lundi et ont demandé à prendre part à la journée. Je les remercie à l'avance pour leur engagement. Une autre journée ?

Nous envisageons, pour répondre à vos attentes, de tenir une autre journée le dimanche 24 novembre pour les 150 suivants qui

n'auront pu être des nôtres le 27 octobre. Une lettre vous confirmera votre place à cette autre journée. Le programme sera exactement le même que le 27 octobre.

De plus, LE SOLEIL publiera un cahier spécial le dimanche 27 octobre, pour aborder le plus grand nombre possible de questions entourant la retraite.

Enfin, avec mes collègues de Questions d'argent nous examinons la possibilité d'aborder ce sujet lors de notre rendez-vous de janvier 97 au Salon Epargne-Placements.

En somme, l'exercice de cette semaine nous a convaincus, si c'était nécessaire, de poursuivre notre approche de services avec les lecteurs sur l'une de vos préoccupations: la retraite qu'il faut préparer dès maintenant.

BIENVENUE Juge à la Cour supérieure du Québec depuis 1967

Suite de la Une

ville, de la Cour suprême de l'Ontario avait donné lieu à la formation d'un comité du parlement. Impliqué dans des transactions boursières douteuses, le juge Landreville avait été accusé au criminel, mais libéré à l'enquête préliminaire.

Le comité avait recommandé sa révocation, mais celui-ci a démissionné en 1967. Il faut rappeler qu'à cette époque, il n'existait pas de Conseil de la magistrature.

LES FAITS

Le juge Bienvenue, 67 ans, est juge à la cour supérieure du Québec depuis 1967. Cet ancien ministre sous le premier gouvernement libéral de Robert Bourassa a soulevé une énorme tempête alors qu'il présidait le procès de Tracy Thérèse, à Trois-Rivières, une femme reconnue coupable du meurtre de son mari.

En prononçant sa sentence, le juge avait soutenu que « lorsque la femme s'éleva dans l'échelle des valeurs de vertu, elle s'éleva plus haut que l'homme (mais que) lorsqu'elle décide de s'abaisser, elle fait à un niveau de bassesse que l'homme le plus vil ne saurait lui-même atteindre ».

Il avait ajouté en commentant le meurtre que « même les nazis n'ont pas éliminé des millions de Juifs dans la douleur, ni dans le sang. Ils ont péri sans souffrances, dans des chambres à gaz ».

Il s'est fait reprocher d'avoir tenu, tout au long du procès, des commentaires sur la couleur de l'accusée — une mulâtre —, son orientation sexuelle, ainsi que des propos désobligeants sur les suicidaires, sur un préposé au stationnement, des jurés, sans compter la tenue vestimentaire d'une journaliste.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 10
Le Monde.....	11 et 12
CAHIER B	
Questions d'argent.....	1 à 8
Consommation.....	1
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	6 et 7
CAHIER C	
Week-end Magazine.....	1 et 2
Arts et spectacles.....	3 à 12
Votre agenda.....	2
Ce soir à la télé.....	2
Annonces classées.....	6 à 9
Décès.....	9 à 11
CAHIER D SPORTS	
Claude Larochelle.....	1
André-A. Bellemare.....	5
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

SERVICES

Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 19-09-96

9-5-5

9-9-9-0

EXTRA

295458

BANCO

tirage du 19-09-96

1-4-9-10-17-28-37-38-39-42-47-

52-55-56-58-61-62-63-67-70

HUM! HUM!

La photo qui est parue en page C-5 de notre édition d'hier n'était pas celle de la chanteuse Manon Brunet, contrairement à ce que disait la légende. Il s'agissait plutôt de l'infirmière Elizabeth Carrier, qui a lancé son livre « Entre le rire et les larmes » plus tôt cette semaine. Toutes nos excuses.

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

twik®



twik s'ajuste!

les petites

chemises pop

twik présente les grandes stars de l'automne! elles ont la texture douce, sont cintrées et font la taille fine... l'une en velours mille-raies, zip doré, col pointu, mini poches plaquées 34.00, l'autre forme jeans en ouaté polaire, triples surpiquées, poches à revers 42.00 marine, chocolat, naturel, olive. p.m.g.

la maison
simons
PLACE STÉ-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

MURS DE LA SAINT-CHARLES



Le maire Jean-Paul L'Allier dit comprendre que la démolition des murs puisse sembler curieuse à certains.

Des millions \$ pour construire puis démolir

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—Aux commandes de sa pelle mécanique, M. André Thibodeau était nostalgique hier. Il s'attellait à la tâche de démolir une partie des murs des berges de la rivière Saint-Charles alors qu'en 1971 et 1972, il avait participé à leur construction.

Lui et certains badauds se demandaient pourquoi, dans le contexte économique actuel, démolir à coup de millions \$ ce qu'on avait mis encore plus de millions \$ encore à construire il y a 25 ans.

Le maire Jean-Paul L'Allier a dit comprendre que l'opération peut sembler curieuse à certains. Mais réparer les erreurs du passé c'est ça.

Il faut dire que les murs de granit et de béton qui ont été installés sur 3,5 kilomètres sur les deux rives de la Saint-Charles en 1971 et 1972 ont vite connu la contestation du public, malgré les 14 ou 16 millions \$ qu'ils avaient coûtés. Tôt, des groupes ont demandé leur démolition pour redonner à la population les berges comme lieu de détente et de récréation.

Il faut dire que ces murs ont été construits à l'ère où le béton était roi et maître dans les villes, en Europe comme en Amérique du Nord. En partie à cause des groupes d'écologistes, la mode s'est rapprochée de la nature.

Hier le maire inaugurerait un projet-pi-

lote de réaménagement des berges, évalué à 1,4 million \$. Il consiste en la démolition des murs de béton et de granit sur une distance de 290 mètres le long de la rivière dans le secteur du parc Cartier-Brébeuf et en l'aménagement paysager du secteur qui prévoit entre autres une piste cyclable et la reconstruction du pont qui enjambe le petit lac du parc.

La démolition des murs, qui a été confiée à l'entreprise Union des carrières et pavages, coûtera 904 000 \$ et l'aménagement paysager, 218 000 \$, selon les chiffres fournis par des fonctionnaires qui assistaient à l'événement.

La démolition des murs de granit et de béton devrait prendre de six à sept semaines et sera faite cet automne. L'aménagement paysager sera réalisé au printemps 1997.

La Ville précise que les résultats de ce projet-pilote seront pris en considération lors de l'aménagement de l'ensemble des rives de la rivière, du pont Samson à celui de Marie-de-l'Incarnation. Une commission est en train de met-



André Thibodeau démolissait hier un ouvrage qu'il avait contribué à ériger il y a 25 ans.

tre au point un projet global qui devra inclure toute nécessité de la dépollution du cours d'eau. Car à quoi bon réaménager les rives d'une rivière polluée? Hier les eaux du lac présentaient un aspect plutôt repoussant.

Le gouvernement, la CUQ et la Ville devront s'entendre sur l'installation de bassins de rétention et surtout sur le partage des coûts.

PROCÈS VAILLANCOURT

Preuve close, plaidoiries dès lundi

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC—L'exposé de la preuve, au procès de Micheline Vaillancourt, a pris fin de façon abrupte et inattendue, hier. Dès lundi, on passera aux dernières phases du procès, c'est-à-dire les plaidoiries des parties puis les directives du juge Gaston Desjardins au jury.

En début de journée, hier, le psychiatre Pierre Mailloux a été interrogé par M^e Lawrence Corriveau, après quoi la procureure de la Couronne, M^e Chantal Pelletier, a obtenu un délai d'une heure pour préparer son contre-interrogatoire. Au retour, l'avocate a causé une certaine surprise en annonçant qu'elle n'avait aucune question à poser au D^r Mailloux.

De plus, M^e Pelletier a ajouté qu'elle n'aurait pas de contre-preuve à présenter après que M^e Corriveau eut déclaré sa preuve close. Le juge Desjar-

dins a donc libéré les jurés jusqu'à lundi, moment où les deux avocats s'adresseront à eux.

Dans son témoignage, le D^r Mailloux a quant à lui déclaré que, lors de sa rencontre avec l'accusée de 55 ans, deux jours après la mort de son mari, celle-ci lui est apparue comme une femme abusée depuis longtemps. Elle ne voyait pas d'autre issue que la mort de son mari ou sa propre mort. Elle était d'ailleurs convaincue que, si elle ne tuait pas Raymond Naud, c'est elle qui le serait.

L'accusée, a dit le psychiatre, a été l'objet d'abus chroniques répétés, accompagnés de menaces de mort aussi



Le psychiatre Pierre Mailloux

répétées. Il s'agit donc, selon lui, du « tableau typique d'une femme abusée de façon chronique et devenue l'esclave de l'abuseur », au point d'être incapable de réagir de façon adéquate et même de s'enfuir. Son propre vieillissement aurait également contribué à accroître son incapacité à réagir quoique, d'admettre le médecin, la victime aussi était en perte de capacité.

Toujours selon le psychiatre Mailloux, l'accusée avait une « crainte réaliste » d'être retrouvée puis d'être tuée si elle quittait Raymond Naud. Convaincue qu'elle était en danger de mort, Micheline Vaillancourt a donc tué son mari.

Si le D^r Mailloux était d'accord pour dire que la quinquagénaire souffrait du syndrome de la femme battue, il a tenu à nuancer l'état dépressif de celle-ci. Présentant des « symptômes dépressifs », selon lui, elle aurait été en « dépression situationnelle ».

POLYVALENTE DE SAYABEC

Un ado poignarde son ami d'enfance

Une mésentente séparait les deux étudiants depuis deux ans

CATY BÉRUBÉ
Le Soleil

■ QUÉBEC—Une querelle entre deux adolescents de 15 ans a connu une issue sanglante mercredi matin. Un étudiant de secondaire III a poignardé son ami d'enfance pour régler une mésentente qui durait depuis deux ans. La tentative de meurtre est survenue à deux pas de la polyvalente de Sayabec, que les deux adolescents fréquentent.

L'agression s'est produite sur le terrain de balle-molle, qui est adjacent à la cour de la polyvalente, quelques minutes avant le début des cours.

« Les jeunes prennent un raccourci en traversant ce terrain pour se rendre à l'école. Il semble que l'agres-

seur attendait que la victime passe pour régler son différend. Ça a commencé par une bagarre ordinaire, puis l'un des deux a sorti un couteau », explique Ginette Lemieux, directrice de la polyvalente de Sayabec.

L'adolescent a été atteint au dos par la lame du couteau. « La gravité de sa blessure a nécessité une intervention chirurgicale le jour même. Il a été gardé aux soins intensifs à l'hôpital d'Amqui toute la journée de mercredi », précise Jean-Bruno Latour, porte-parole de la Sûreté du Québec.

AUCUNE CRAINTE

Les autorités médicales ont craint pendant une certaine période que l'un des poumons de la victime ait été perforé, ce qui n'était finalement pas le cas. L'étudiant de secondaire IV était toujours à l'hôpital hier, mais son état n'inspirait plus aucune crainte pour sa vie.

Quant à l'agresseur, il a été arrêté quelques minutes après l'événement. Il a comparu mercredi après-midi au palais de justice de Rimouski sous des accusations de tentative de meurtre et de possession d'une arme dans un dessein dangereux.

Le sujet de la discorde opposant les deux adolescents, qui étaient pourtant des amis à l'école primaire, n'est connu ni de la direction de la polyvalente, ni de la Sûreté du Québec. Il semble toutefois certain qu'il ne s'agissait pas d'une affaire de drogue ou encore d'une guerre de gangs. « Selon les informations recueillies

lors de l'enquête, le conflit avait monté en escalade, au point où le jeune avait vraiment l'intention de tuer son ancien ami », confirme l'agent Latour.

ÉTUDIANTS SOUS LE CHOC

La directrice de la polyvalente de Sayabec a appris la nouvelle de l'un de ses étudiants, « qui était tout blanc ». « Nous avons immédiatement appelé l'ambulance et la police. Puis, nous avons réuni les jeunes qui ont vu la scène et nous avons tenté de les calmer. Ils étaient très ébranlés, certains pleuraient », décrit-elle.

Des psychologues et des travailleurs sociaux ont été mis à la disposition des étudiants à la suite de cet événement tout à fait imprévisible.

« L'agresseur était venu à l'école tôt le matin pour jouer au billard, comme le font plusieurs jeunes du village avant le début des cours. Puis, il est parti. Est-il allé chez lui chercher son couteau? Nous ne le savons pas », dit la directrice.

« Rien ne laissait présager qu'il allait commettre un pareil geste. L'adolescent avait été rencontré, récemment, pour un problème de décrochage scolaire. Aucun signe de violence n'avait cependant été décelé chez lui », ajoute-t-elle.

L'événement a plongé la population de la petite municipalité de Sayabec, située dans la vallée de la Matapédia, dans la consternation.

« On voit habituellement ce genre d'événements en milieu urbain. Que cela arrive chez nous, dans une petite école secondaire de 258 étudiants, c'est incroyable. En 30 ans de métier, c'est la première fois que je vois une chose pareille », affirme Mme Lemieux.

L'étudiant se présentera de nouveau au tribunal, aujourd'hui, pour subir son enquête sous caution.

L'agresseur attendait la victime pour régler un différend

Rien ne laissait penser qu'il poserait un tel geste

PLEIN LA VUE À LA STATION DE SKI LE MASSIF
le 28 septembre, de 10h à 15h

MARYVONNE CYR humoriste
le 28 septembre à 21h

STEPHEN BARRY BAND (BLUES)
le 4 octobre à 21h

SPECTACLE DE MICHEL RIVARD
le 5 octobre à 21h

LA FÊTE DES SAVEURS
le 6 octobre de 10h à 19h

Rêves d'automne

BAIE-SAINT-PAUL

DU 27 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

A une heure de route de Québec, réalisez vos plus beaux rêves d'automne dans Charlevoix

Procurez-vous gratuitement la brochure aux mille rêves d'automne en composant le **1-800-761-5150**

Charlevoix 1-800-667-2276

Association Touristique Régionale

Informez-vous sur notre fête des couleurs en synthonisant **CITE** 107.5 FM

ou consultez **LE SOLEIL** les samedis 21 et 28 septembre

QUÉBEC Démantèlement d'une piquerie

Unité spéciale d'intervention de la police de Québec a démantelé une nouvelle piquerie, située au 318, rue Saint-Benoît, à Québec, dans un logement qui n'était pas encore connu des enquêteurs comme étant un lieu de rassemblement pour les consommateurs de drogue. Quelque 44 sachets de cocaïne et une certaine somme d'argent ont été saisis dans l'appartement. Deux personnes se trouvaient sur place lors de la visite des policiers, mais une seule a été arrêtée. Il s'agit d'un homme de 46 ans, qui a comparu, hier après-midi, sous des accusations de possession de stupéfiants dans le but de trafic. C.B.

Jeune trafiquant de PCP arrêté

Un trafiquant de drogue, âgé de seulement 16 ans, a été arrêté, mardi, en possession de 36 grammes de PCP pur. Les policiers ont été étonnés de retrouver une telle quantité de drogue, qui vaut environ 10 000\$ sur le marché de la rue, chez un vendeur aussi jeune. L'adolescent a

comparu mercredi au Tribunal de la jeunesse sous des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire trafic. La porte-parole de la sûreté municipale de Québec refusait de préciser le lieu de l'arrestation du jeune trafiquant, se limitant à dire que c'était dans un endroit de la basse-ville, car d'autres arrestations pourraient y être effectuées au cours des prochains jours. C.B.

Les maîtres-chien à l'entraînement!

Près d'une vingtaine de maîtres de chien de la province sillonnent la région cette semaine en compagnie de leurs bêtes. Organisé par le maître de chien de la police de Québec Steeve Carrier, ce séminaire vise à leur permettre de s'entraîner, d'échanger des trucs, etc. « Les chiens sont à l'école, et leurs maîtres aussi », disait l'un d'eux hier, lors d'un passage au Carrefour Les Saules, où les maîtres entraînaient leurs chiens à trouver une personne cachée dans un édifice. Recherches en forêt, dépistage dans des édifices ou dans les rues de la ville, les maîtres de chien ont suscité bien des curiosités sur leur passage tout au long de la semaine. Leur entraînement se termine aujourd'hui, vendredi. C.S.

Voleur masqué d'un drapeau du Québec

Un voleur se camouflant le visage d'un drapeau du Québec a braqué le Dépanneur Sonerco, situé au 210, rue Renaud, vers 00 h 50 hier. Armé d'un revolver, l'homme âgé dans la vingtaine a séquestré le commis dans la partie arrière du commerce avant de s'emparer du contenu de la caisse du dépanneur. En plus de son drapeau fleurdelisé au visage, le voleur portait un manteau vert ressemblant à ceux des membres de l'armée, des lunettes fumées rouges et un béret. Il a pris la fuite à pied dans une direction inconnue. C.B.

Opération orange sur le transport des écoliers

Aucun billet d'infraction n'a été émis pour des dépassements ou des croisements d'autobus d'écoliers dont les feux d'arrêt étaient allumés lors de l'«Opération orange» menée par la police de Québec lundi et mardi. Une surveillance particulière a été effectuée lors de ces deux journées afin de vérifier si les automobilistes respectent les règles du Code de la sécurité routière quant aux autobus et aux zones scolaires. L'opération a permis de constater que plusieurs conducteurs excèdent la limite de vitesse en zone scolaire (fixée à 30 km/h), puisque 151 billets d'infraction ont été remis à cet effet. Les policiers ont également distribué deux billets d'infraction pour avoir brûlé un feu de circulation, trois pour omission d'arrêt obligatoire et 14 pour diverses autres infractions. Enfin, 16 avis d'irrégularité (ou «48 heures») ont été émis lors de cette opération spéciale de surveillance, qui se tient de façon sporadique sur le territoire de la police de Québec. C.B.

SAINTE-FOY

Enfant happé sur le boulevard Laurier

Un garçon de 12 ans a été heurté par une automobile alors qu'il traversait le boulevard Laurier, à l'intersection de la rue Lavergerie, vers 8 h 45 hier. Les conséquences de l'accident ont cependant été mineures, l'enfant s'en tirant avec une fracture à la jambe... et une bonne frousse! C.B.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

CAP-TOURMENTE Festival de l'oie blanche

Les Grandes oies des neiges seront encore des milliers à s'arrêter à la réserve faunique du Cap Tourmente cet automne. Cette visite annuelle est un spectacle grandement apprécié par les milliers de gens qui se rendent sur la Côte-de-Beaupré admirer les couleurs de l'automne. Pour souligner l'événement, des citoyens de Saint-Joachim organisent le 3e festival de l'oie blanche, quatre jours d'activités à l'occasion de la fin de semaine de l'Action de grâce. Les festivités débuteront le vendredi, 11 octobre, par une soirée rock et se continueront jusqu'au lundi. Tout au long de la fin de semaine, l'accent sera mis sur les jeunes et les adolescents. La mascotte Blanche, au centre, sera présente à toutes les activités organisées par le comité présidé par M. Christian Paré, à gauche, et le vice-président Sylvain Cassista. G.B.

SAINTE-AGATHE

La caisse cambriolée

La caisse populaire de Sainte-Agathe de Lotbinière a été cambriolée, hier après-midi. Deux hommes cagoulés, l'un pointant une arme de poing et l'autre un fusil de calibre 12, ont pénétré dans l'établissement en fracassant la vitre d'une porte électrique. Ils ont demandé aux employés de la caisse de se coucher par terre, avant de se sauver avec une somme d'argent indéterminée. Ils ont pris la fuite à bord d'une automobile blanche volée, qui a été retrouvée un peu plus tard à Sainte-Agathe. C.B.

SAINTE-MARIE Un projet axé sur la réussite scolaire

Réussir, ça s'apprend, c'est ce qu'ont soutenu, les instigateurs du projet Défi-formation 2001, un projet, lancé plus tôt cette semaine, dans les MRC de Nouvelle-Beauce, Bellechasse et Lotbinière. «Tout comme Défi-éducation 2000, qui a été une réussite pour contrer le décrochage scolaire, l'analphabetisme et favoriser la formation continue, la concertation de 19 organismes scolaires, municipaux et communautaires, cible 30 000 personnes dont plus de 6600 étudiants et étudiantes des commissions scolaires Nouvelle-Beauce et Beauce-Abénaquis. Défi-formation 2001, dont la présidence a été confiée à M. Bruno Bilodeau, durera trois ans. Quatre permanents voient à la planification et l'organisation des activités de sensibilisation. L.D.

CHARLESBOURG

Individu recherché

Unité des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec demande la collaboration du public pour identifier l'auteur d'un délit commis le 16 août à un comptoir d'une caisse populaire de Charlesbourg. L'homme pourrait être celui qui aurait pu voler des pièces d'identité dans un véhicule stationné au lac Long, dans le secteur de Saint-Alban, dans le comté de Portneuf. Quelques heures plus tard, il s'est présenté à la caisse pour effectuer un retrait de 1000\$ dans un compte d'une autre institution. Toute information pouvant mener à l'identification et à l'arrestation de cet individu peut être acheminée au bureau du superviseur de la SQ au (418) 623-6501. Toute démarche sera traitée de façon confidentielle. C.V.



Violence conjugale

Pour avoir solidement tabassé son amie à quelques reprises, en octobre dernier, Daniel Houde, âgé de 32 ans, de Québec, a écoppé de huit mois de prison et d'une probation de trois ans.



LE SOLEIL

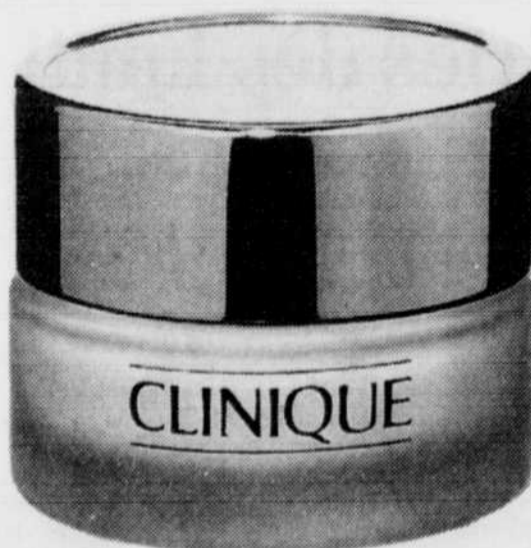
La famille «souris» dans le filtre à air

Maman souris a dû avoir une mauvaise surprise lorsqu'elle est rentrée au bercail hier soir. Les petits bébés qu'elle avait abandonnés le matin même dans le filtre à air d'une voiture «logant» habituellement à Stoneham n'étaient plus là. Constatant que le moteur de sa voiture révolutionnait à haut régime, l'automobiliste s'est arrêté au garage La Pneumatique, sur la rue Notre-Dame à Charlesbourg. Le garagiste Marcel Leclerc a eu une belle surprise en démontant le filtre à air. Sept bébés souris, âgés d'une journée à peine, y piaillaient. Les pauvres petites sont malheureusement condamnées, puisqu'elles n'ont plus de mère.

EATON

OÙ CLINIQUE VOUS OFFRE «LES INTEMPORELS»

PRIME
CLINIQUE
POUR VOUS



À l'achat de 19.00\$ ou plus de produits Clinique, vous recevrez, sans frais supplémentaires, cette prime «Les intemporels» consistant en:

- émulsion hydratante tellement différente 15 mL
- hydratant trans-actif immédiat 7 mL
- rouge à lèvres différent «Ripe Raisin»
- laque en spray naturel 60 mL
- brillant à lèvres SPF8 «Tenderheart»
- shampooing quotidien 50 mL
- trousse à maquillage à glissière

AUSSI OFFERTS:
Résultats quotidiens contour des yeux,
15 mL 34.00\$
Crème exfoliante 7 jours,
100 mL 19.00\$

Une prime par personne.
(En vigueur jusqu'au 25 septembre 1996)



Eaton. On veut être votre magasin.

Victime d'un règlement de comptes?

CATY BÉRUBÉ

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le mystère le plus total plane toujours concernant la disparition de Claude Bégin, 38 ans, dont la famille et les proches sont sans nouvelles depuis près d'un an. Ayant d'abord cru à un suicide, les enquêteurs de la Sûreté du Québec pensent maintenant que l'homme, qui résidait dans la Beauce, a été victime d'un règlement de comptes.



Mystère autour de la disparition de Claude Bégin

Sans cadavre, ni indices retrouvés, les policiers éprouvent de la difficulté à poursuivre leur enquête. « Nous sommes convaincus qu'il est mort, car il n'a été vu par personne depuis la soirée du 31 octobre 1995. Aucun déplacement de ses affaires n'a été signalé et aucune transaction n'a été effectuée dans ses comptes bancaires », explique Réal Ouellet, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Originaire de Lac-Etchemin, Claude Bégin habitait à Frampton avec sa conjointe au moment de sa mystérieuse disparition. « Nous avons été avisés le 3 novembre de la disparition de Claude Bégin. Dans les jours suivants, des recherches ont été effectuées dans le secteur de Saint-Prospère, car les policiers croyaient alors qu'il aurait pu attenter à ses jours », ajoute M. Ouellet.

En poussant davantage l'enquête, la Sûreté du Québec a toutefois changé son explication à la disparition de l'homme. « Cet individu était proche de gens actifs dans le milieu criminel de la Beauce, notamment de trafiquants de stupéfiants. Nous croyons maintenant qu'il aurait pu être éliminé pour une dette de drogue, ou quelque chose du genre », indique Réal Ouellet.

Claude Bégin, qui n'avait pas d'occupation professionnelle connue selon la SQ, avait des antécédents criminels en matière de port d'armes et de trafic de stupéfiants datant de 1987 et 1989.

Manquant d'indices pour poursuivre ses investigations, l'unité des crimes contre la personne de la SQ fait maintenant appel à la population pour tenter d'élucider cette mystérieuse affaire.

« La mère de Claude Bégin, qui est une très bonne personne, vit dans l'inquiétude depuis la disparition de son fils. Au moins, si on trouvait son corps, ce serait une délivrance pour elle », dit le porte-parole de la SQ.

Toute information concernant cette affaire peut être transmise confidentiellement à la SQ au (418) 623-6201 ou au (418) 623-6501.

43 Bretons sur les traces du célèbre Jacques Cartier

15 générations plus tard, ils découvrent la réplique de la Grande Hermine

LISE LACHANCE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Quarante-trois descendants des frères et sœurs de Jacques Cartier, ainsi que les descendants de ses compagnons de voyage et de corsaires qui ont contribué à la renommée de Saint-Malo, ont visité hier la réplique de la Grande Hermine au parc Cartier-Brébeuf, à Québec.

Le groupe a eu droit à un goûter amérindien composé d'un gâteau de farine de maïs et d'eau d'épinettes aux baies sauvages, un menu beaucoup plus savoureux que l'«annedda» de cèdre bouilli offerte à leurs ancêtres au cours de l'hiver 1535-1536. Cette dernière s'est toutefois révélée une véritable potion magique puisqu'elle a sauvé la vie d'une bonne partie de l'équipage ravagé par le scorbut. En fait, 25 des 110 compagnons de Cartier n'ont pu résister à cette carence en vitamine C.

Le drame est survenu alors que l'explorateur malouin et ses hommes ont été contraints de passer l'hiver sur les berges de la rivière Saint-Charles. Confinés dans leurs navires (la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Émérillon) et pas du tout adaptés au rude climat canadien, les Français ont souffert de froid et de malnutrition. Le scorbut s'est ajouté à leurs maux. Comment s'étonner qu'aucun survivant ne se soit installé ici?

Quinze générations plus tard, leurs descendants sont donc tous en France, principalement dans la région de Saint-Malo, en Bretagne. Comme Jacques Cartier avait fait appel à beaucoup de ses parents et de ses amis pour cette seconde expédition outre-Atlantique, plusieurs membres de cette postérité malouine sont issus de mariages entre familles amies ou parents éloignés. « Presque tous descendants d'armateurs du XVIIIe siècle, de grandes familles malouines qui ont



Mme Annick Magon de Saint-Élier, vice-présidente de l'Association des descendants de Jacques Cartier et de ses compagnons, avec le Dr Guy Nicolas, secrétaire et rédacteur du bulletin de l'organisme. À l'arrière-plan, la réplique de la Grande Hermine.

fait fortune », a déclaré au SOLEIL, hier, Mme Annick Magon de Saint-Élier, vice-présidente de l'Association des descendants de Jacques Cartier et de ses compagnons.

AUCUN ENFANT

Ces liens expliquent la facilité avec laquelle l'organisme a pu voir le jour il y a quatre ans. Précisons cependant que Cartier lui-même n'a eu aucun enfant. Du moins officiellement. Ceux qu'on désigne sous le nom de « descendants de Cartier » viennent en réalité des frères, sœurs, cousins et cousines du découvreur du Canada.

Arrivé à Montréal le 11 septembre, le groupe a visité le parc Cartier-Brébeuf hier. Il a tenu à offrir une plaque commémorative qui a été apposée à l'intérieur du centre d'interprétation, à côté d'une réplique de la croix que l'illustre navigateur a plantée sur les bords de la Saint-Charles.

Selon Mme Magon de Saint-Élier, ce pèlerinage sur les lieux qu'a explorés le plus célèbre des Malouins au nom du roi François 1er est « tout à fait émouvant ». L'émotion se double de fierté : « Quand on pense que Jacques Cartier et ses compagnons n'ont mis que 20 jours pour traverser l'Atlantique il y a 460 ans, c'est-à-dire moins que le dernier coureur de la Transat Québec-Saint-Malo cet été, c'est fabuleux ! On ne peut qu'être fiers de leur courage et de leur esprit d'aventure », souligne-t-elle avec conviction.

Les visiteurs se sont dit touchés par « l'accueil très chaleureux » qu'ils ont reçu ici. Quant à la Vieille-Capitale, elle les a conquis. Ils y ont trouvé une cousine très proche de Saint-Malo avec ses petites rues et les portes de ses fortifications. L'atmosphère, toutefois, y est différente, assurent-ils. Tant à cause du style des maisons que de la couleur de la pierre.

De petits vols dans le « bas de laine » d'un homme de 84 ans

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — Une femme de 44 ans, de Baie-Saint-Paul, Mme Elizabeth Bolduc, a été condamnée mercredi au Palais de justice de La Malbaie à huit mois de prison avec sursis et à une amende de 1900 \$ pour avoir soulagé son employeur, une personne âgée, d'une somme de 19 000 \$ sur deux ans.

L'accusée était aide familiale au domicile de l'homme de 84 ans chez qui elle se rendait une fois par semaine pour effectuer l'entretien et le ménage. En faisant le grand ménage, elle a découvert un portefeuille caché dans un veston contenant une forte somme en petites coupures.

En 1994, la femme a dû passer par un divorce et elle a traversé une période financièrement difficile. Elle se rendait régulièrement dans la « cachette », de son employeur pour y prélever des montants allant de 50 \$ à 150 \$. Des membres de la famille inquiets de voir le « trésor », diminuer ont décidé de

marquer les billets. À la suite d'une « visite » de l'accusée, ils ont porté plainte à la Sûreté du Québec qui a retrouvé la femme en possession des billets marqués.

Compte tenu que l'accusée ne présentait aucun antécédent judiciaire, qu'elle a rendu entièrement la somme volée à la victime au terme d'une entente hors cour et que les risques de récidive sont pratiquement nuls, l'avocat de la défense, Me François Cauchon, et le procureur de la poursuite, Me Reynold Bernatchez, ont recommandé une amende de 1900 \$, représentant 10 % de la somme volée.

Le juge Marc Dufour, s'il a agréé à l'amende de 1900 \$ à être versée au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, ce dernier a toutefois ajouté une peine de huit mois de prison avec sursis en relevant le caractère prémédité des vols qui se sont déroulés sur une période de deux ans.

« Il ne faut pas banaliser de tels gestes. Il s'agissait de son employeur », a-t-il conclu.

EN BREF

QUÉBEC

Marcel Dufour victime de l'escouade Carcajou

Arrêté en avril au cours d'une opération de l'escouade Carcajou, Marcel Dufour, un individu de 45 ans de Sainte-Brigitte-de-Laval, a été condamné à deux ans de pénitencier et s'est vu interdire toute

possession d'une arme à feu durant dix ans. Approché par un agent provocateur, Dufour avait servi d'intermédiaire pour l'achat de cocaïne, de marijuana et même d'un pistolet semi-automatique. Pour l'un des achats, moyennant une rétribution de 100 \$ versée par l'agent provocateur, Dufour avait conduit celui-ci chez l'un des membres fondateurs des Rock Machine. À ce moment-là, non seulement Dufour vivait-il dans une maison de transition suite à une condamnation pour recel mais il se trouvait aussi en probation. R.H.

LÉVIS



Élizabeth Carrier

Cent vies !

L'isolement du nord du Québec et du nord du Canada, l'après-guerre du Sud-Est asiatique, les famines de l'Afrique, la guerre en Afghanistan, Élizabeth Carrier, 46 ans, infirmière de choc et humaniste, a connu tout cela. Et les peuples qui y vivent surtout, se dégage-t-il du récit de ses aventures qui vient d'être publié par les Éditions de l'homme sous le titre *Entre le rire et les larmes*. Dans une langue sans fioriture, douce et précise tout à la fois, la Lévisienne d'origine y exprime 25 ans de travail et de missions autour du monde. En 1991, Mme Carrier a notamment été décorée de la médaille Florence Nightingale par le Comité international de la Croix-Rouge. C'est sans prétention qu'elle conclut son ouvrage de 358 pages en écrivant : « En pensant à tout ce que j'ai vécu, j'ai l'impression d'avoir cent vies. »

Notre vente de la rentrée se continue

Ouvert le mercredi jusqu'à 21h comme chez Latulippe

50% sur presque tout

En plus T-Shirt gratuit

SOLO Ash
BOULDER II

Votre choix
Cour.: 129,95\$

MERRELL 64⁹⁵

BOUTIQUE LA COURSE À PIED
638, St-Vallier Ouest (Face au magasin Latulippe)
522-2221 1 800 465-6661 Stationnement à l'arrière

COMPTANT DE 0\$

339\$ par mois

TOUT COMPRIS!

(Taxes, transport et préparation inclus)

Prêt rachat Royale - 60 mois
Taux d'intérêt de 8,4%, valeur de rachat garantie de 7750\$
Sous réserve de l'approbation du service du crédit.

ACURA Optima

4901, boul. des Galeries, Québec, 622-8180
Voisin des Galeries de la Capitale
ext. de Québec 1-888-21-ACURA

loto-québec		résultats	
Tirage du 96/09/18	6/6 0	2 215 020,90 \$	
	5/6+ 3	221 502,10 \$	
	5/6 243	2 187,60 \$	
	4/6 13 451	75,70 \$	
	3/6 243 474	10 \$	
Numéro complémentaire: 6	Ventes totales: 15 255 071 \$ Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$		
Panco	Tirage du 96/09/19	NUMÉRO: 271039	
	1 4 9 10 17		
	28 37 38 39 42		
	47 52 55 56 58		
	61 62 63 67 70		
Extra	Tirage du 96/09/18	NUMÉRO: 295458	
	3 4		
	955 9990		

Croquez... au bon endroit!

Performa 5215 et StyleWriter 1200

Offrez-leur un outil qu'ils pourront apprécier sans vous ruiner!
Achetez-le maintenant et payez-le dans 3 mois.

2429\$ l'ensemble
-100\$ Remise postale Apple
= 2329\$

Le Performa 5215 est le choix idéal pour l'ordinateur à la maison. De plus, grâce à la remise de 100\$, c'est comme si on vous donnait l'imprimante**!

Click! informatique

Obtenez 3 heures de formation à un prix dérisoire à l'achat d'un ordinateur!
Photo à titre indicatif seulement **Ensemble Performa 5215 et StyleWriter 1200, prix après remise postale.
Apple, Performa, StyleWriter et le logo d'Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 654-0506

LE QUÉBEC LE CANADA

Ottawa songe à hausser les taxes sur le tabac

Davantage de jeunes Canadiens ont commencé à fumer

■ OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, a laissé entendre, hier, qu'il était en faveur d'une hausse des taxes sur le tabac, mais seulement si les provinces sont d'accord et si cela n'entraîne pas une reprise de la contrebande de cigarettes.

«Ce qui importe pour le moment, c'est de déterminer si nous pouvons hausser les taxes sur le tabac sans pour autant entraîner une reprise de la contrebande», a déclaré M. Martin à sa sortie des Communies.

«C'est ce dont nous devons discuter et nous devons en discuter avec les provinces, parce que tout le monde s'entend pour agir de concert», a ajouté le ministre.

Des études démontrent que davantage de jeunes Canadiens ont commencé à fumer, et les lobbies reliés à la santé estiment que c'est en partie à cause du bas prix des cigarettes. Ces groupes demandent que le niveau des taxes sur le tabac soit ramené à celui en vigueur avant 1994.

Le gouvernement fédéral et cinq provinces — Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard — ont réduit leurs taxes sur le tabac d'environ 50% en juin 1994 pour contrer la contrebande des cigarettes.

On avait laissé entendre à ce moment-là que les taxes seraient haussées une fois le phénomène de la contrebande sous contrôle. Ottawa et les provinces avaient convenu alors d'augmenter les taxes de concert, et d'en partager les revenus à parts égales.

«Nous croyons que le gouvernement (fédéral) veut hausser les taxes», a dit hier la porte-parole des Médecins pour un Canada sans tabac, Cynthia Callard. «C'est une bonne façon de protéger la santé publique, c'est une politique de taxation raisonnable, mais il semble que certaines provin-



Le bas prix des cigarettes inciterait les jeunes à fumer.

ces hésitent à emboîter le pas, et l'Ontario serait rébarbative à l'idée», a-t-elle ajouté.

Une porte-parole du ministère des Finances de l'Ontario, qui a demandé à conserver l'anonymat, a déclaré qu'il revenait au gouvernement fédéral de hausser les taxes sur le tabac s'il le voulait. «C'est une décision qui relève du fédéral», a-t-elle insisté. Selon cette porte-parole, l'Ontario craint par-dessus tout une reprise des activités de contrebande.

La réduction de taxe de 1994 avait coupé de moitié le coût d'une cartouche de 200 cigarettes au Québec et en Ontario, et le gouvernement fédéral avait perdu 850 millions \$ en revenus au cours de la première année suivant sa décision.

Selon Linda Leader, de l'Office de commercialisation des producteurs de tabac, une hausse des taxes entraînera inévitablement une reprise de la contrebande. «L'infrastructure du marché de la contrebande est encore en place», affirme-t-elle.

Les taxes augmenteront seulement si les provinces sont d'accord

Dion souhaite que Chrétien «parle mieux français»

OTTAWA (PC) — Pour se faire davantage aimer des Québécois, le premier ministre Jean Chrétien devrait refaire son image et améliorer son langage, a affirmé mercredi soir le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion sur les ondes de RDI.

«Je ne le nie pas. M. Chrétien est mal aimé par plusieurs Québécois, a admis M. Dion dans le cadre de l'émission «Maison neuve à l'écoute». Il est aimé par beaucoup d'entre eux, mais pas suffisamment.»

Le rôle de M. Chrétien dans le débat constitutionnel continue de hanter le premier ministre, a reconnu le ministre. Cet épisode a fait croire à beaucoup de Québécois que «M. Chrétien travaillait contre eux, quoi qu'il était acheté par les Anglais contre les Français.»

«Moi, ce que je voudrais dire aux Québécois, je voudrais leur dire: bon, on peut aimer ou ne pas aimer son style. Moi aussi, j'aimerais mieux qu'il parle mieux français et tout ça, mais je sais que M. Chrétien est un homme extrêmement humain, proche des gens et qui veut le bien des gens.»

«Il comprend les problèmes, les comprend vite, a poursuivi M. Dion. Puis il n'est pas rigide comme on croit. Quand on lui explique les choses telles qu'on les voit, quand on lui amène des arguments solides, M. Chrétien bouge et prend les décisions qu'il faut. C'est un bon décideur et c'est un homme proche des gens. Si les gens le connaissent sous cet angle, ils l'aimeraient.»

Un peu mal à l'aise devant ces révélations, le bureau de M. Dion a distribué très discrètement copie de la transcription de l'entrevue du ministre à quelques journalistes qui l'avaient demandée.



Chrétien devrait refaire son image, estime le ministre Stéphane Dion.

Bertrand poursuit sa lutte en cour

Il citera Bouchard et Parizeau à la barre

LIA LEVESQUE
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — L'avocat Guy Bertrand poursuit sa croisade devant les tribunaux et trouvera un moyen de s'assurer de la présence du Procureur général du Québec, qu'il le veuille ou non. Il songe même à citer comme témoins Lucien Bouchard et Jacques Parizeau.

Me Bertrand a fait cette annonce hier soir lors d'un cocktail-bénéfice à Montréal, auquel plusieurs centaines de personnes ont participé.

Plusieurs se doutaient qu'il allait poursuivre son combat contre la légalité d'un éventuel référendum décisif sur l'avenir du Québec. La surprise réside dans le fait qu'il a prévenu le Procureur général du Québec qu'il trouverait moyen de s'assurer de sa présence, «soit physiquement soit autrement», devant le tribunal.

Québec a déjà indiqué qu'il ne voulait plus être partie prenante dans cette cause, estimant que c'est au peuple québécois de décider démocratiquement de son avenir, et non aux tribunaux.

Cette décision a déçu à l'avocat de Québec, qui voit même «un geste révolutionnaire». «Les citoyens se voient ainsi privés, par leur propre gouvernement, de la seule garantie contre l'arbitraire et la force abusive de l'État, soit l'accès aux tribunaux.»

Interrogé plus tard par les journalistes, Me Bertrand a précisé sa pensée. Il existe «beaucoup de possibilités» pour forcer cette présence de Québec au tribunal, comme le fait que la cour nomme un avocat représentant le Québec, ou le fait d'assigner comme témoins les Lucien Bouchard, Jacques Parizeau et Paul Bégin (ministre de la Justice).

Dans son allocution, Me Bertrand a affirmé qu'il continuait son combat «pour ceux qui veulent protéger la démocratie et les droits et libertés». Puis il a cité tour à tour les chômeurs et les assistés sociaux, les analphabètes, les autochtones, allophones, anglophones, tous des gens pour qui il continue son combat.

S'il dénonce Québec de ne pas vouloir s'engager dans la mêlée, il félicite Ottawa de vouloir s'y engager. Le Procureur général du Canada,

Allan Rock, n'a cependant pas indiqué quelle voie il choisirait: le renvoi devant la Cour suprême, un référendum pancanadien ou sa présence aux côtés de Guy Bertrand.

Me Bertrand compte dès la semaine prochaine s'adresser à la cour pour fixer une date. Il veut procéder rapidement — «Ça fait un an et demi qu'on m'empêche de procéder rapidement».

Dans son discours, Me Bertrand s'est à plusieurs reprises attaqué aux journalistes, qu'il a qualifiés de «perroquets de l'information» qui prétendaient qu'il était seul dans sa cause.

Il a aussi attaqué «les 200 bourgeois séparatistes qui contrôlent Radio-Canada, la presse francophone» et qu'on retrouve aussi «chez les leaders syndicaux, les professeurs d'université».

Les participants avaient déboursé 150\$ ou 500\$ pour assister au discours de Me Bertrand dans un chic hôtel de Montréal.



Guy Bertrand

CONDITIONS DE TRAVAIL ET CAISSES DE RETRAITE

L'UMQ réclame plus de pouvoirs

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Union des municipalités du Québec (UMQ) veut le pouvoir d'imposer par décret les conditions de travail des employés municipaux quand les négociations échouent et celui de suspendre les cotisations à la caisse de retraite des employés lorsqu'il y a surplus.

L'UMQ a présenté son mémoire hier à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Elle en a profité pour dire son inquiétude de n'avoir pas été invitée à siéger sur la commission, malgré les 9 milliards \$ que les municipalités gèrent annuellement.

La question des surplus des caisses de retraite serait devenue un gros problème. À Sainte-Foy par exemple, la mairesse Andrée Boucher fait remarquer que le surplus de la caisse de retraite des policiers dépasse les 10 millions \$. «C'est plus, toutes proportions gardées, que le surplus de 738 millions \$ d'Hydro-Québec», dit Mme Boucher. La STCUQ, l'université Laval et bien d'autres institutions et organismes sont dans des situations similaires.

La mairesse ajoute que le gouvernement trouve le problème tellement important qu'il a demandé à l'actuaire Claude Castonguay d'étudier le dossier. Il doit remettre son rapport en novembre.

Mme Boucher dit qu'un fonds de retraite ne devrait pas dépasser 70% du salaire des cinq meilleures années d'un employé. Ce serait absurde si un policier pouvait prendre une pleine re-

traite à 35 ans!

Le président de l'UMQ, le maire Gilles Vaillancourt de Laval, dit qu'«il ne faut pas demander au peuple de payer pour grossir des surplus de caisses de retraite quand ça ne lui rapporte rien».

Par ailleurs, afin de mieux contrôler leurs finances, les municipalités devraient être habilitées à décréter les conditions de travail de leurs employés après échec des négociations. M. Vaillancourt croit que la volonté de s'entendre serait plus grande parce que ça créerait un meilleur équilibre.

Acquérir des pouvoirs de contrôler la rémunération des employés serait une façon civilisée de réduire, à long terme, le fossé entre la rémunération des fonctionnaires municipaux et provinciaux.

L'UMQ a fait plusieurs autres demandes comme l'abandon du concept de la valeur marchande pour les immeubles non résidentiels dont le marché de référence est quasi inexistant; l'abandon des mesures gouvernementales favorisant l'étalement urbain; le retour aux municipalités d'une partie des revenus de la taxe de vente.

Les municipalités gèrent 9 milliards \$ par année



Le président de l'APPQ, Jocelyn Turcotte, se fait des plus discrets.

Retard à signer la convention collective à la SQ

Les policiers ont pourtant accepté l'entente de principe à 70%

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — Même si les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont accepté, dans une proportion de plus de 70%, l'entente de principe intervenue en mars entre l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ) et le ministère de la Sécurité publique, le nouveau contrat de travail n'est pas encore signé.

Selon un porte-parole de la direction de la Sûreté du Québec, le capitaine Denis Fiset, c'est à la demande de l'APPQ que la signature de la nouvelle convention collective a été reportée de quelque temps. Cependant, il n'a pas été mesure de préciser la durée du délai demandé par le syndicat représentant les 4000 policiers de la SQ.

À l'APPQ, le président, Jocelyn Turcotte, n'a pas retourné l'appel téléphonique du SOLEIL pour expliquer les motifs du retard dans la signature de l'entente de principe.

Depuis le début des pourparlers avec l'État, le syndicat a toujours été très avare de commentaires. Le ministère de la Sécurité publique n'a pas été plus bavard lui non plus. Tant du côté patronal que syndical, les porte-parole disaient préférer attendre la signature du contrat de travail avant d'en

expliquer en long et en large les tenants et les aboutissants de l'entente.

Au ministère de la Sécurité publique, on espérait, il y a quelques jours encore, que toute la question de la convention collective serait réglée pour les premiers jours du mois de septembre.

Après la conclusion de l'entente de principe, l'APPQ a mené une vaste tournée de vote à travers le Québec. Selon des informations publiées par le journal La Presse, en août, 2300 des 4000 agents de la SQ ont participé à la tournée de vote et c'est dans une proportion de 73% qu'ils ont dit oui à l'entente négociée par leur exécutif syndical.

On précisait qu'il était rare, à la SQ, qu'un vote en faveur de la ratification d'un nouveau contrat de travail n'obtienne que les trois quarts des votes. Habituellement, l'adoption (ou le rejet) d'une nouvelle entente se fait de façon massive et sans équivoque.

Toujours selon le quotidien montréalais, le nouveau contrat de travail serait d'une durée de trois ans et accorderait des hausses salariales de 3% aux policiers. Ces derniers auraient fait des ouvertures dans leurs conditions de travail, notamment au chapitre des heures supplémentaires. Ces ouvertures permettraient à l'État d'économiser un peu plus de 20 millions \$.

Johnson rappelle Ottawa à l'ordre

Chrétien doit bouger pour satisfaire les demandes du Québec

■ QUÉBEC (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec Daniel Johnson a levé le ton hier contre Ottawa.



Le chef libéral Daniel Johnson discute avec son Pierre Paradis

Il a d'une part invité le gouvernement fédéral de Jean Chrétien à « bouger » afin de donner suite aux engagements référendaires pris l'automne dernier par le camp du NON.

Il a du même souffle félicité les fédéralistes de l'extérieur du Québec qui, comme Thomas D'Aquino ou Roy Romanow, ont eux aussi sommé Ottawa de satisfaire les demandes des fédéralistes du Québec avant le prochain référendum.

D'autre part, M. Johnson estime que le projet du ministre fédéral de la Justice Allan Rock de poursuivre la lutte judiciaire contre le Québec dans le dossier de Guy Bertrand constitue « une perte de temps ».

« Cela ne fait avancer en rien le débat politique. Cela maintient la confusion », a dit M. Johnson.

Au terme d'une réunion d'une journée de son aile parlementaire, le chef de l'opposition libérale a aussi sommé le premier ministre Lucien Bouchard de se doter, cet automne, d'une stratégie pour la relance de l'emploi.

Les bureaux des députés sont envahis par des demandeurs d'emploi et sont devenus comme des bureaux de placement, mais « on est impuissant à placer les gens. On ne peut que constater l'indécision du gouvernement en matière d'emploi », a dit M. Johnson.

À cet égard, M. Johnson compte bien que le Sommet socio-économique qui se tiendra à Montréal du 30 octobre au premier novembre, serve à la création d'emplois. Il en a profité également pour accuser le gouvernement de Lucien Bouchard de « s'acharner sur les plus faibles et les plus démunis », notamment en révisant à la baisse le régime d'aide sociale et en s'apprêtant à augmenter le coût du loyer dans les HLM.

FÉDÉRALISME

C'est la récente déclaration du premier ministre de la Saskatchewan Roy Romanow, reprise par un porte-parole canadien du milieu des affaires, Thomas D'Aquino, qui a incité M. Johnson à rappeler ses amis libéraux d'Ottawa à l'ordre.

Le premier ministre Romanow a, plus tôt cette semaine, lancé un appel pour résoudre les demandes traditionnelles du Québec.

Quant à M. D'Aquino, il a rappelé la nécessité de montrer aux Québécois, avant le prochain référendum, que le fédéralisme est rentable.

« Beaucoup de personnes viennent de redire ce que nous disons constamment depuis un an et demi. C'est maintenant au gouvernement fédéral de bouger dans ce sens-là », a dit M. Johnson en se rendant à la réunion avec ses députés.

RÉFORME DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Bégin accuse le Barreau de confondre « intérêt des citoyens et intérêt pécuniaire »

DONALD CHARETTE
Le Soleil

QUÉBEC — « Le Barreau du Québec confond l'intérêt public avec l'intérêt pécuniaire de ses membres quand il fait la guerre à la réforme administrative des tribunaux », soutient le ministre de la Justice du Québec, Paul Bégin.

Le ministre a donné la réplique, hier, au Barreau qui, lors d'une commission parlementaire tenue mercredi, a indiqué qu'il retirait son appui au projet de loi 130. « Il y a confusion entre la défense des intérêts du public et les intérêts économiques de leurs membres, de leurs honoraires. Il y a eu dérapage », de commenter hier M. Bégin en entrevue au SOLEIL.

Le ministre estime que ce sont les réductions de tarifs à l'aide juridique qui ont nourri cette grogne et provoqué le revirement du Barreau qui, au départ, a applaudi cette réforme attendue depuis 25 ans.

La réforme des tribunaux administratifs a été lancée en janvier et le ministre a fait voter en juin le projet de loi 20 qui la met en vigueur.

Toutefois, le projet de loi 130, qui est une loi d'application, lui est débattu devant une commission parlementaire, la troisième en moins d'un an.

Le ministre de la Justice reconnaît qu'il a dû court-circuiter un peu le travail d'un comité tripartite (Justice-Commission des services juridiques-Barreau) pour annoncer des baisses dans les honoraires d'avocats dans la *Gazette officielle* mais uniquement parce qu'il était confronté avec un échéancier serré.

« Pour que les compressions se réalisent en 1996-97, il fallait les publier pour le 1er septembre et le 1er octobre. Je dois dire par contre que ces coupures ont été discutées avec le Barreau à qui j'ai demandé d'identifier là où il préférerait des compressions: la reprographie, le criminel. » Somme toute de plaider le ministre, les cibles budgétaires ont été convenues avec le Barreau qui ne pouvait par contre s'y associer.

M. Bégin est sévère devant les moyens de pression envisagés par les avocats. « Je ne comprends pas que des avocats puissent priver des citoyens de leurs recours. Si les man-

dats d'aide juridique ne sont pas assez payants, au lieu de les boycotter, ils devraient refuser de les prendre. »

La Justice doit absorber 16,2 millions \$ de compressions sur 3 ans et, cette année, l'aide juridique est réduite de 3,5 millions \$. M. Bégin affirme que ces objectifs budgétaires demeurent. L'an prochain, son ministère devra vivre avec des coupures de 50 millions \$ et il admet volontiers que « la bouchée est grosse ».

Quant au projet de loi 130 le ministre entend aller de l'avant, mais il comprend mal les objections du Barreau.

« Sur la limitation de la Charte des droits il y a des bons arguments et on peut échanger. Sur le droit d'appel des tribunaux, il faut mentionner que seul le tribunal d'expropriation et d'évaluation foncière ne l'aura plus. Dans la grande majorité des organismes publics, il n'y a pas d'appel. Enfin, au sujet de la nomination des juges, il existe des procédures qui garantissent l'indépendance de ces derniers à la Commission des affaires sociales par exemple. »

Le support psychologique aux détenus passe sous le couperet

GILBERT LEDUC
Le Soleil

QUÉBEC — À l'Établissement de détention de Montréal, les compressions imposées par le ministère de la Sécurité publique pour l'année en cours vont entraîner l'élimination de postes de professionnels chargés de venir en aide aux détenus condamnés pour violence conjugale et agression sexuelle.

C'est ce qu'a soutenu, hier, le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ), qui faisait état des compressions de l'ordre de 440 000 \$ annoncées, plus tôt cette semaine, par le ministère de la Sécurité publique, aux dirigeants de l'Établissement de détention de Montréal, mieux connu comme la prison de Bordeaux.

Selon le syndicat, le volet prévention écopera

Selon le syndicat, qui s'attend à ce qu'une coupure supplémentaire d'environ 200 000 \$ pour l'année en cours soit rendue publique sous peu signifierait l'élimination de postes de psychologues, de criminologues et de travailleurs sociaux rattachés à l'Établissement de détention de Montréal.

« Les impacts seront majeurs et les conséquences seront catastrophiques », a déclaré le président du SPGQ, Robert Caron, qui n'hésite pas à dire que la sécurité du public risque d'être « affectée » par les choix budgétaires effectués par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault.

Le syndicat cite l'exemple de l'aide psychologique apportée aux hommes incarcérés pour violence conjugale, pédophilie ou autres crimes à nature sexuelle. Selon le SPGQ, les compressions budgétaires de 440 000 \$ frappent de plein fouet ce service.

« Tous les efforts consacrés, ces dernières années, dans la prévention en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle sont remis en cause », croit M. Caron. « Il faut s'attendre à ce que les coûts sociaux soient beaucoup plus importants que les économies générées », ajoute le chef syndical qui réclame un entretien avec le ministre Perreault.

Au ministère de la Sécurité publique, personne n'était en mesure, hier, de confirmer ou de nier les affirmations faites par le SPGQ sur l'ampleur des compressions à la prison de Bordeaux et leurs conséquences sur l'aide offerte aux détenus.

Par ailleurs, le SPGQ et le Syndicat des agents des centres de détention du Québec s'attendent à ce que d'autres établissements au Québec subissent prochainement les foudres des coupures budgétaires.

« Nous sommes à l'affût des nouvelles et nous craignons le pire », affirme le président du syndicat des agents, Jorge Escala.

VISION MODERNE

Laine et cachemire

LES VESTONS VIFS

Mettez de la couleur dans la saison grise!

La contemporaine pimente votre garde-robe avec ses vestons de forme semi-ajustée, pratiques et faciles à coordonner, superbes avec du noir!

Limette ou orange.

6 à 14... 195.00

la maison

simons

PLACE STE FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

VACANCES DE MANNING AUX FRAIS DE LA PRINCESSE Les réformistes cherchent le délateur Onze jours à Hawaii qui ont coûté 12 000 \$ au parti

OTTAWA (PC) — Les députés réformistes ont resserré les rangs autour de Preston Manning, hier, se portant à la défense du leader qui a pris des vacances à Hawaii avec son épouse aux frais du parti.

Mais tout en insistant sur le fait que la controverse était exagérée, ils ont décidé d'ouvrir une enquête interne pour découvrir qui, en coulant ce genre de renseignement auprès des médias, les avait mis dans pareil embarras.

« Il s'agit d'une tentative délibérée de la part de quelqu'un qui essaie de déstabiliser le parti et nous ne pouvons l'accepter », a lancé Harry Meyers, le président du parti. « Nous allons faire tout en notre pouvoir pour découvrir d'où vient la fuite. »

Larry Welsh, le secrétaire de presse de M. Manning, a soutenu que les direc-

tives en matière de dépenses du Parti réformiste reconnaissent que le leader et sa famille ont besoin de prendre un peu de repos et de loisir.

« M. Manning est en déplacement pendant une grande partie de l'année, il ne passe que très peu de temps auprès de Sandra Manning et lorsque l'occasion se présente (...) c'est une dépense tout à fait valable. »

M. Welsh a laissé entendre qu'un réformiste déçu se cachait probablement derrière cette « horrible et dégoûtante campagne de dénigrement ».

En fait, toute cette affaire tourne autour de 11 jours de vacances qu'ont passés les Manning à Maui en juin. D'après des documents obtenus par l'*Edmonton Journal*, le parti a réglé la facture,

à savoir 1540 \$ de frais de séjour à l'hôtel, 825 \$ pour les repas ainsi que les 847 \$ qu'a coûté le billet d'avion de Sandra Manning.

Les vacances ont précédé un voyage de 15 jours effectué par M. Manning, le critique réformiste en matière

d'Affaires étrangères Bob Mills et deux collaborateurs du parti en Asie pour enquêter sur le commerce dans les pays baignés par l'océan Pacifique. Preston Manning a pris l'avion d'Hawaii vers l'Asie tandis que son épouse

rentrait au foyer, à Calgary.

Il est difficile de savoir à combien s'est élevé l'ensemble des dépenses, mais les documents du parti indiquent que la part du leader a été évaluée à 12 000 \$, y compris ses dépenses à Hawaii.

Le Parti réformiste croit à une sombre machination

Le Bloc nie vouloir vendre le partenariat au reste du pays Michel Gauthier fera campagne sur la souveraineté du Québec

OTTAWA (PC) — La promotion de la notion de partenariat économique et politique avec le reste du Canada ne sera pas au coeur du programme électoral du Bloc québécois, a affirmé hier le chef du parti, Michel Gauthier.

« D'aller vendre le partenariat au reste du Canada? Ce n'est certainement pas avec cela que je compte me faire élire au Québec, a-t-il indiqué, vexé. Je compte me faire élire au Québec sur le projet de la souveraineté et sur la défense des intérêts (des Québécois). »

« La mission centrale du Bloc québécois, en autant que je suis concerné, c'est de vendre la souveraineté du Québec aux Québécois et de défendre les intérêts du Québec à Ottawa, a-t-il précisé au cours d'un point de presse. Ça ne s'écarte pas pour l'essentiel de cela, le

reste étant des activités accessoires. »

Le chef bloquiste réagissait à une nouvelle du quotidien *La Presse* selon laquelle la campagne électorale du Bloc s'articulerait autour de la promotion du partenariat. Citant un document interne du parti, le journal indiquait que la mission du Bloc d'ici un autre référendum consisterait essentiellement à démontrer au Canada que « le projet de souveraineté et l'offre de partenariat sont les meilleures voies de solution pour l'avenir du Québec et du Canada ».

Selon le chef bloquiste, ce document n'est qu'une « copie préliminaire ». Le partenariat, « c'est une activité à laquelle on peut s'adonner, bien sûr, ça fait partie de notre travail, mais ce n'est pas au coeur de la mission, pas du tout », a-t-il indiqué.

Ô \$ j O \$ ie
que d'av O \$ ir
une ann O \$ nce
qui pr O \$ p O \$ se
autre ch O \$ se
qu'un prix!



Nokia 636
offert en rouge, bleu,
jaune, vert ou noir.



Flip DPC 550
de Motorola

Un mois d'appels
locaux illimités
gratuits

avec le forfait *Les loisirs Amigo* MC.

Un choix de téléphones à 0 \$.

Ô tristesse!
Cette offre
se termine bientôt!

Les heures amigo

QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ

- 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.
- 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement **19⁹⁵** par mois

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement **35⁹⁵** par mois

CANTEL

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le
1 800 397-9989.

CANTEL
Centres de communications

QUÉBEC

2700, rue Jean-Perrin
Bur. 101
(418) 843-0000

LÉVIS

126, boul.
du Président-Kennedy
(418) 838-9844

CHICOUTIMI

1021, boul.
de l'Université E.
(418) 690-0535

STE-FOY

2095, boul. Charest O.
Bur. 109
(418) 684-8884

3062, boul. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

CANTEL AGENT
AGRÉÉ

LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
St-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

CELLULAND VANIER

550, boul. Père-Lelièvre,
Bur. 106 A
(418) 686-4888

CELLULAND QUÉBEC

500, rue St-Jean-Baptiste
Bur. 220
(418) 877-2737

CELLULAND ANCIENNE-LORETTE

1875, rue Notre-Dame
(418) 872-6682

CELLULAND BEAUPORT

321, boul. Ste-Anne
(418) 666-0877

COMMUNICATION SPECTROCOM

99, boul. Bois-Francis S.,
Victoriaville
(819) 752-6935

Offres en vigueur uniquement
dans les magasins participants
des chaînes suivantes :

la Saie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

FUTURE SHOP

RadioShack

BUREAU
EN GROS

CELLULAND

DÉLUGE AU SAGUENAY

La Commission Nicolet rappelle la Stone

JACQUES DRAPEAU
Le Soleil

■ JONQUIÈRE—Coup de théâtre, hier, à la Commission Nicolet, chargée de faire la lumière sur les causes des inondations de juillet au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Insatisfaits des réponses données par le patron de la Stone-Consolidated lors de la première journée des audiences, les commissaires ont décidé de l'inviter à nouveau.

« Nous ne sommes pas satisfaits de toutes leurs réponses, a clairement fait savoir le président de la commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, M. Roger Nicolet. Nous avons relevé un certain nombre de contradictions dans les témoignages ».

Au milieu de la journée, hier, les dirigeants de la Stone ont informé les commissaires qu'ils se soumettaient à la demande. Ils témoignèrent à nouveau le 8 octobre à La Baie.

Un refus de la papetière aurait forcé M. Nicolet à lancer un appel à l'aide au gouvernement, selon les indications qu'il a lui-même fournies hier. Tout laisse croire qu'il aurait réclamé un statut de commission d'enquête publique afin d'accroître ses pouvoirs.

VÉRIFICATIONS

Mardi, les dirigeants de la Stone avaient soutenu que la digue du Lac Ha ! Ha !, emportée par les eaux tumultueuses au plus fort des précipitations de juillet, avait toujours fait l'ob-

jet de vérifications régulières. Mais, plus tard, au cours de cette journée, des citoyens, habitant à proximité du lac, étaient venus contredire la direction de la papetière affirmant qu'ils n'avaient jamais aperçu d'émissaire de la compagnie à proximité de l'ouvrage. M. Nicolet a ajouté, hier, que les précisions demandées au patron de la Stone Consolidated porteront sur les installations de la compagnie sur la rivière Ha ! Ha !, la séquence des événements des 20 et 21 juillet et les mécanismes de rupture. « Nous voulons leur donner toutes les chances de prouver leur bonne foi et de participer

à cet exercice », a ajouté le président de la commission.

EMPLOYÉS

Les commissaires désirent également entendre les employés de la papeterie, témoins des événements tragiques de juillet. Là-dessus, les centrales syndicales posent des objections parce que la commission scientifique ne peut, du moins dans le cadre de l'enquête actuelle, garantir leur immunité.

Peu avant d'ajourner ses travaux jusqu'à la semaine prochaine, le président de la commission a dressé un bilan positif des trois premières journées d'audience dans la région du Saguenay: « À partir des informations qui ont été avancées cette semaine, nous serions déjà en mesure d'écrire un programme politique sur la gestion des eaux », a soutenu M. Nicolet.

Les séances de la commission se poursuivront la semaine prochaine à L'Anse-Saint-Jean et à Ferland-Boilleau.

On veut rapatrier la gestion de deux barrages

JONQUIÈRE—Des quatre coins de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, des voix s'élèvent pour réclamer le rapatriement de la gestion des barrages Pibrac, sur la rivière au Sabre, et Portage-des-Roches, sur la rivière Chicoutimi.

Ces deux ouvrages sont gérés de Québec par des fonctionnaires du ministère de l'Environnement et de la Faune. Cette gestion s'effectue à distance grâce à des appareils qui mesurent les précipitations. Les données sont transmises par satellite à un centre américain qui les digère avant de les retourner à Québec.

Hier encore, au cours de la troisième journée des audiences de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, le maire de Jonquièrre, M. Marcel Martel, s'est joint à ce concert en réclamant cette décentralisation au nom d'une meilleure lecture de la situation en cas de crise.

« Durant le déluge de juillet, a avancé le maire, nous avons trouvé des fa-

çons plus efficaces d'intervenir parce que nous étions sur place ».

La mairesse de Baie-Saint-Paul, M^{me} Jacinthe B. Simard, ne prise pas davantage cette pratique du ministère de l'Environnement. « Une gestion régionale aurait permis de limiter les dégâts », a-t-elle soutenu devant la commission. Elle a ajouté qu'un avertissement de pluie abondante avait été lancé par Environnement Canada le jeudi après-midi, mais ce n'est que le samedi matin que l'on a ouvert les vanes au barrage Portage-des-Roches.

NÉE AU BARRAGE

Devant la commission Nicolet, M^{me} Simard a décrit la place qu'occupe le barrage du pont Arnaud dans l'histoire de sa famille. « Mon père a été le responsable du barrage de la centrale du pont Arnaud pendant une 40 ans, a-t-elle raconté. Nous sommes nés à cet endroit, nous y avons passé notre enfance et notre adolescence et la maison familiale y est toujours présente ».

Selon la mairesse de Baie-Saint-Paul, tout a basculé pour sa famille durant les journées des 19, 20 et 21 juillet. « Nos souvenirs, notre lieu d'enfance sont partis à même la crue des eaux, a-t-elle ajouté. Même le chalet de notre mère qui a 88 ans a été englouti avec une partie de notre terrain ».

M^{me} Simard est convaincue que les multiples transformations apportées au barrage du pont Arnaud depuis son acquisition par Hydro-Québec, au début des années 60, n'ont pas aidé au passage de l'eau lors des inondations. « L'architecture même du barrage a été changée, on a fait disparaître le système de poutrelles qui permettait de laisser passer un volume d'eau plus important, a-t-elle précisé. L'angle du barra-

ge a été changé. » En outre, M^{me} Simard a noté que les fondations du vieux barrage, une masse de béton de un à deux pieds de hauteur, avaient été laissées au fond de l'eau.

M^{me} Simard affirme avoir vu des employés d'Hydro-Québec complètement affolés à 15 h le 20 juillet. « Ils essayaient d'enlever complètement les portes, mais c'était peine perdue ».

Au cours de leur témoignage, hier, les porte-parole d'Hydro ont précisé que le redressement de l'axe du barrage du pont Arnaud avait été décidé pour mieux épouser la forme de la vallée. Quant aux fondations des vieux barrages, laissées dans le lit de la rivière, Hydro soutient qu'elles n'affectent en rien l'évacuation de l'eau. « Mais il est clair qu'à l'avenir, la construction de nouveaux barrages devra tenir compte de l'amoncèlement de débris, a insisté M. Roger Bérubé d'Hydro-Québec. Il faudra avoir des portes suffisamment grandes pour laisser passer des toits de maison et des automobiles. »



J. B. Simard

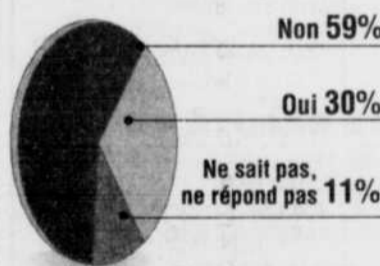
Des citoyens contredisent les dirigeants de la Stone

SONDAGE SOM-LE SOLEIL DROIT DE PAROLE

La banlieue taxée au profit de Montréal

QUESTION

La ville de Montréal exige de Québec un nouveau pacte fiscal. On propose entre autres de taxer la banlieue de la grande région métropolitaine, en invoquant l'argument selon lequel la banlieue profite des infrastructures et des services de Montréal. La banlieue doit-elle payer des taxes au profit de Montréal?



Ce sondage fera, ce soir, l'objet de la discussion « Droit de parole » à 20h, à Télé-Québec.

À LOUER VIEUX-QUÉBEC
Local détenant un permis d'alcool pour RESTAURANT-BAR
1100 pi ca
Emplacement de choix
522-2645
(de 8h à 15h, en semaine)

Concours
Le transport en commun, c'est payant!

Les numéros gagnants du 19 septembre 1996

- | | |
|-------|-------|
| 31599 | 32506 |
| 32063 | 39193 |
| 32260 | 38311 |
| 38820 | 39192 |
| 32228 | 38977 |
| 34909 | 39812 |
| 38702 | 35060 |
| 34039 | 34293 |
| 38155 | 30450 |
| 38329 | 36287 |
| 37392 | 38159 |
| 35417 | 32845 |
| 32247 | 33116 |
| 31256 | 32377 |
| 33802 | 38745 |
| 37873 | 33819 |
| 30702 | 36447 |
| 33902 | 34391 |
| 37394 | 32802 |
| 35034 | 34122 |
| 39855 | 31561 |
| 35194 | 33666 |
| 34968 | 35040 |
| 33742 | |
- tous les détails au 648-1242

MEILLEURS PRIX GARANTIS **AVENTURE ELECTRONIQUE** **NE PAYEZ RIEN AVANT** **JUILLET 1997**

Le plus grand choix aux meilleurs prix!

GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE! **NE PAYEZ RIEN AVANT** **6 MOIS**

Sur AUDIO, TÉLÉVISEURS & CAMÉSCOPES de 599\$ et plus.
Sur produits à prix régulier, incluant la liquidation.

S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelé à aucune autre offre. Détails en magasin. Aucuns frais d'administration exigés.

CADEAU D'ANNIVERSAIRE
2 billets GRATUITS
Aucun achat requis!

Limite de 2 billets par personne. Jusqu'à épuisement des stocks. Non monnayable.

pour le match **RAFALES de Québec VS Équipe nationale du Québec**

le 26 septembre au Colisée de Québec

Détails en magasin.

RCA **TÉLÉCOULEUR COLORTRAK PLUS™ 27" STÉRÉO**

- Image sur image
- Télécommande universelle
- Entrées/sorties audio-vidéo à 5 prises

Économies jusqu'à 100\$ sur produits RCA sélectionnés

Détails en magasin

699.00
649⁰⁰

AVE7677 *Après remise postale

IMBATTABLES!
NOS PRIX, NOTRE CHOIX, NOTRE SERVICE

PAIEMENT FACILE

Nous offrons de nombreux plans de financement et modes de paiement selon vos besoins. Informez-vous par téléphone ou en magasin.

SUPER ACHAT **(CINÉ MAISON)**

4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

- Programmation à l'écran de 8 émissions/1 an
- Effets spéciaux/rallenti
- Alignement automatique et numérique

269⁰⁰

AVE690

JVC **(CINÉ MAISON)**

MAGNÉTOSCOPE VHS 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO

- Décodeur MTS
- Circuit numérique VHS
- Télécommande multi-marques/ téléviseur

399⁰⁰

AVEJ630

MEILLEURS PRIX

* LE CLIENT A DROIT à des PRIX GARANTIS pendant trente jours après l'achat, si le même appareil est annoncé moins cher dans les mêmes conditions, dans la même région, par un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

LA GARANTIE DE PERFORMANCE

Le supplément Absolu à la garantie du fabricant. La garantie de Performance disponible à peu de frais uniquement chez Aventure, vous offre l'assurance de profiter de vos appareils sans souci.

VOTRE CHOIX! **NE PAYEZ RIEN AVANT 12 MOIS**

AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

Sujet à l'approbation de crédit. Détails en magasin.

16Mb GRATUITS
val.; 179\$

DERNIÈRE CHANCE

Concessionnaire autorisé

Macintosh Performa

QUAD-SPEED CD-ROM

GRATUIT 28 LOGICIELS
Val. : 350.00

Après rabais postal **2249.00 -100.00**
2149⁰⁰

Promotion retour à l'école

Rabais postal de 100\$
1 chance sur 10 de gagner 500\$ de plus

Performa 5215CD

Processeur	Mémoire	Disque rigide	CD ROM	Fax/modem	Moniteur
PPC 75MHz	8 Mb	1 Gb	4x	14.4	Intégrés

LIGNE DE SUPPORT INFORMATIQUE

Service de support technique informatique à accès rapide

SPECIAL ANNIVERSAIRE!

CENTRE D'INSTALLATION INFORMATIQUE

Demandez à nos techniciens qualifiés de vous aider pour toute installation ou configuration dont vous avez besoin pour ordinateur Macintosh ou compatible IBM. Ce service est offert dans certains de nos supermagasins à coût minimal. Informez-vous!

INTERNET

Trousse d'accès complet à l'Internet. Accès local instantané plus les logiciels dont vous avez besoin et ce, à très bas prix. Visitez notre site Internet: www.a-e.com

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

QUÉBEC PLACE LEBOURGNEUF 5500 boul. Des Gradins (418) 628-5500	LÉVIS LES GALERIES CHAGNON 300 Côte du Passage (418) 835-5500	CHICOUTIMI 394 boul. Des Saguenéens (418) 698-3940
--	---	---

PRIVILÈGES DU CLUB AVENTURE

Dès que vous effectuez un achat chez Aventure Électronique vous obtenez des points qui vous donnent droit à des escomptes sur vos achats subséquents de 100\$ minimum. Détails en magasin.

EN BREF

24 SUSSEX

L'auteur des appels à la bombe arrêté

Un individu de Winnipeg a comparu en cour, hier, à la suite d'appels à la bombe à la résidence officielle du premier ministre à Ottawa. La police dit avoir reçu deux appels, lundi et mercredi, l'avisant qu'une bombe avait été déposée à la résidence du premier ministre Jean Chrétien. Aucune bombe n'a cependant été trouvée au 24, promenade Sussex, à Ottawa. Gordon Robert Hayes, âgé de 45 ans, a été arrêté mercredi. Il est accusé de méfait et d'attentat contre la résidence officielle d'une personne bénéficiant d'une protection internationale. Il est également accusé d'avoir expédié une fausse bombe à la maison de M. Chrétien le 17 juillet. Marié et sans emploi, M. Hayes a été renvoyé en détention jusqu'à aujourd'hui et invité à se trouver un avocat. La police a demandé qu'il subisse un examen psychiatrique. Selon la GRC, ce n'est pas la première fois que de telles menaces sont proférées contre le premier ministre. (PC)

Jour de l'An bien arrosé en Somalie

OTTAWA (PC) — L'ancien adjudant-chef du Régiment canadien aéroporté a nié hier que lui et son commandant étaient ivres la veille du jour de l'An 1992 en Somalie.

Bud Jardine, un adjudant-maître aujourd'hui retraité, a déclaré aux commissaires de l'enquête sur la Somalie qu'une rumeur circulant au sein de l'Aéroporté selon laquelle lui et le lieutenant-colonel Carol Mathieu s'étaient soûlés durant une fête tenue dans les locaux d'une agence d'aide humanitaire à Belet Uen était «ridicule».

«C'est tellement ridicule et absurde d'imaginer que nous soyons allés dans une région hostile... et que tout à coup le commandant et moi, avec nos états de service, nous ayons décidé de faire une chose pareille», a-t-il dit. «Je ne crois pas.»

Il a raconté qu'il avait fêté le Nouvel an avec une bouteille de bière et qu'il n'avait pas vu M. Mathieu prendre un seul verre. Lui et le colonel sont ensuite rentrés en traversant la ville en compagnie d'une escorte.

Un autre soldat a déjà affirmé au cours de sa déposition qu'il avait entendu cette rumeur le jour de l'An,

deux soldats lui ayant raconté avoir vu MM. Jardine et Mathieu passer par la ville en état d'ivresse en retournant à la base. Ils ont précisé que M. Jardine était juché sur un véhicule blindé et ordonnait aux soldats de pointer une mitrailleuse sur des Somaliens qui étaient dans les parages.

M. Jardine a soutenu n'avoir jamais vu de véhicule blindé cette nuit-là.

DES ENNEMIS

En sa qualité d'adjudant-chef, M. Jardine était le bras droit du commandant et une de ses tâches consistait à faire régner la discipline au sein du régiment. Sur un ton plein de rancune, il s'en est pris aux soldats pour avoir fait courir des rumeurs.

«De par la nature même de mon travail d'adjudant-maître, il m'arrive souvent de prendre quelqu'un à rebrousse-poil», a-t-il lancé. «Il y a probablement des gens qui m'en veulent énormément.»

Il a aussi déclaré n'avoir entendu parler de la rumeur que l'automne dernier et s'est demandé pourquoi, si tout le monde était au courant en 1993, rien n'avait été fait avant l'enquête.

IDÉAL POUR LES ÉTUDES



32 Mo RAM EDO

PENTIUM 133 MHZ INTEL

- CHIPSET TRITON II
- 256 K PIPELINE BURST CACHE
- 32 MO RAM EDO
- DISQUE RIGIDE 1.3 GIG
- CARTE 64 BITS 1 MB MPEG
- MONITEUR 14 PO SVGA 28 NI
- CDFROM 8 X
- LECTEUR 3.5 PO
- MINI-TOUR
- WINDOWS 95 FR. CD
- CLAVIER FR. WIN 95
- SOURIS 2 BOUTONS
- GARANTIE 2 ANS
- LIGNE SUPPORT 1-800

1999

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS

GRATUIT Bon d'achat de 25\$ applicable sur marchandises achetées entre 2000 et plus ET **1 MOIS INTERNET**

KIT MULTIMÉDIA CARTE DE SON 16 BITS HAUT-PARLEURS 60 WATTS FAX MODEM 33.6 K **249\$ en sus**

MAGASIN PRINCIPAL : 840, rue Bouvier, Québec G2J 1A3 (418) 627-0840 (418) 627-5107

QUÉBEC (Saint-Jean) 524-8431 • QUÉBEC (Belvidère) 687-4545 • STE-FOY 658-4535 • LÉVIS 833-9836 DONNAONA 285-4535 • MONTMAGNY 248-2102 • STE-MARIE-DE-BEAUCÉ 387-7343 • CHOCOUTIMI 696-0110 ALMA 682-6432 • ROBERVAL 275-0481 • JONQUIÈRE 542-8292 • SHAWINIGAN 538-7070 • GRAND-MÈRE 533-5533 LA TUQUE 523-6115 • CAP-DE-LA-MADELEINE 379-4366 • RIMOUSKI 721-2444 • GASPÉ 368-4061 • CARLETON 364-3883

La clef de sol

la Baie

Pas de grossistes, SVP!

Achats en magasin seulement!

Quantités limitées!

Désolés, pas de bon d'achat différé!

SOLDE D'UN JOUR

De 8 h 30 à 10 h seulement!

Pas de TPS sur presque tout en magasin!

*Nous vous accordons un rabais équivalent à la TPS. Exceptions : produits de beauté, fragrances, produits pharmaceutiques, restaurants, produits du tabac, tous les appareils électroniques, musique et vidéo, meubles et tous les gros électroménagers.

Ne ratez pas le Solde d'un jour n° 1 au pays!

NUMÉRO UN CÔTÉ RABAIS!
NUMÉRO UN CÔTÉ QUALITÉ!
NUMÉRO UN CÔTÉ CHOIX!

Nous ouvrons à 8 h 30!

OFFRES VALIDES DE 8 H 30 À 10 H!

50 % de rabais
Tous les pulls pastel FairSet® en tricot avec grosseurs
Nos prix ord. 14,99 \$ à 24,99 \$
Solde d'un jour 7,49 \$ à 12,49 \$ ch.
Pulls pour femme, rayon 147.

Bravo! 999 \$ ch.
Chemises de nuit à motifs sous licence, pour femme
Mickey, Le Bossu de Notre-Dame, etc. Nos prix ord. 14,99 \$, 16,99 \$ et 19,99 \$
Solde d'un jour 9,99 \$ ch.
Tenues de nuit, rayon 820.

Super! 1499 \$ ch.
Blouses Principes®
Notre dernier prix 24,99 \$.
Solde d'un jour 14,99 \$ ch.
Hauts carrière pour femme, rayon 133.

Extra! 999 \$ ch.
Blouses FairSet®
Notre dernier prix 14,99 \$.
Solde d'un jour 9,99 \$ ch.
Hauts carrière, rayon 133.

Sensass! 599 \$ ch.
Dormeuses en velours pour bébé
Rose, menthe, bleu, jaune ou blanc. 6 kg à 12 kg.
Notre prix ord. 9,99 \$.
Solde d'un jour 5,99 \$ ch.
Boutique de bébé, rayon 401.

50 % de rabais
Accessoires pour le barbecue
Pincés, fourchettes, etc.
*Sur nos prix ordinaires.

50 % de rabais
Batterie de cuisine La Table du Gouverneur
Ensemble de 7 pièces; revêtement antiadhésif.
Notre prix ord. 129,99 \$.
Solde d'un jour **6499 \$** l'ens.

50 % de rabais
Duo d'oreillers en paquet écono
Notre prix ord. 14,99 \$.
Solde d'un jour **749 \$** le paquet
Literie basique, rayon 604.

50 % de rabais
Au choix : un napperon en tissu, une mouffle pour le four ou 2 poignées
Notre prix ord. 2,99 \$.
Solde d'un jour **149 \$** ch.
Tant qu'il y en aura.

TIRAGE D'UNE AUTO PAR JOUR!
Que diriez-vous de vous retrouver au volant d'une Chevrolet Cavalier, la voiture n° 1 au pays? Passez à la Baie et participez à notre concours, vous pourriez gagner l'une des autos que nous ferons tirer chaque jour durant 13 jours... Raison de plus de faire vos achats à la Baie durant notre Solde n° 1.

Le concours prend fin le dimanche 22 septembre.

UNE FOULE D'ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX AURONT LIEU À VOS MAGASINS LA BAIE DE QUÉBEC, OUVREZ L'OEIL!

✓ **GRANDE LIQUIDATION DE MEUBLES À LA BAIE DES GALERIES DE LA CAPITALE**

15% de rabais additionnel sur nos prix de liquidation
Sélection de canapés, causeuses, fauteuils, tables d'appoint et articles en rotin
Un jour seulement, le samedi 21 septembre.

✓ **SOIRÉE BEAUTÉ VIP**
LE 24 SEPTEMBRE DE 18 h 30 À 21 h, À LA BAIE DE PLACE FLEUR DE LYS
Au programme, animatrices en magasin, trucs beauté et dernières tendances automobiles.
Billets en vente au coût de 10 \$ aux comptoirs beauté (frais déductibles de votre premier achat de produits de beauté effectué durant la soirée). Vous pouvez réserver en personne ou par téléphone au (418) 627-3416.

✓ **CHRISTIAN DIOR... UN GOÛT DE TUNISIE**
La nouvelle fragrance Dolce Vita de Christian Dior vous invite à vous la couler douce, à goûter aux petits plaisirs de la vie...
En vous procurant Dolce Vita au comptoir Christian Dior de la Baie, Place Fleur de Lys, vous pourriez gagner un repas au restaurant tunisien Le Carthage (418) 529-0576, situé au 399, rue Saint-Jean à Québec, où l'exotisme des odeurs, des saveurs et de la musique contribuent à faire durer le plaisir que procure Dolce Vita!

✓ **SOIRÉE DE MAGASINAGE POUR HOMME, LE 24 SEPTEMBRE DE 17h30 À 21h À LA BAIE DE PLACE LAURIER**
Au programme, une garde-robe mode à bon compte!
Un article, 20 % de rabais*
2 articles, 25 % de rabais*
3 articles ou plus, 30 % de rabais*
*Sur nos prix ordinaires.
• Tommy Hilfinger • Polo • Wolverine • Jones New York • Et plusieurs autres!
• Cadeaux surprises • Tirages • Léger goûter
Billets en vente au coût de 10 \$ (frais déductibles de votre premier achat de produits de 10 \$ ou plus effectué durant la soirée). Vous pouvez réserver en personne au rayon des vêtements masculins ou par téléphone au (418) 627-9969.

✓ **MESDAMES, OFFREZ-VOUS UNE PETITE DOUCEUR...**
D'abord avec Dolce Vita de Christian Dior que vous pouvez découvrir au rayon des fragrances féminines de la Baie, Place Laurier. Puis, tous les soirs, prolongez la douce vita au restaurant

Parmesan
situé au 38, rue Saint-Louis à Québec!
Pour réserver : (418) 692-0341
AU PLAISIR DE VOUS RECEVOIR À LA BAIE!

Samedi 21 septembre
VOUS AVEZ LE MEILLEUR

LE MONDE

CORÉE DU SUD

Chasse aux agents de la Corée du Nord

KANGNUNG, Corée du Sud (AFP) — La chasse aux agents nord-coréens s'est poursuivie hier dans la région de Kangnung, en Corée du Sud, où sept d'entre eux ont été tués 36 heures après avoir débarqué d'un sous-marin venu de Corée du Nord.

Après avoir débarqué d'un petit sous-marin échoué sur la côte de la mer du Japon, dans la nuit de mardi à mercredi, près du port de Kangnung, à une centaine de km au sud de la zone démilitarisée (DMZ) séparant les deux Corées, ces agents ont essayé d'échapper à l'opération de ratissage déclenchée par l'armée sud-coréenne.

11 ont été trouvés morts mercredi en fin de journée, ayant apparemment choisi de se suicider pour échapper à une capture. Un autre a été arrêté.

Toute la nuit de mercredi à hier, la chasse a continué, ponctuée par plusieurs fusillades, les autorités militaires profitant des renseignements fournis par Ri Kwang-Su, l'unique captif. Il a affirmé que le sous-marin avait quitté le port nord-coréen de Wonsan lundi, avec 20 hommes à bord.

Les sept hommes ont été abattus dans trois accrochages distincts.

Au moins un homme est toujours en fuite, a indiqué un officier interviewé par la télévision.

Le ministre de la Défense, Lee Yang-Ho, a envisagé devant le parlement la possibilité qu'il y ait eu plus de 20 hommes à bord du sous-marin.

Le dispositif de sécurité a également été renforcé à Séoul, à 140 km de Kangnung, où des barrages ont été établis, causant d'importants embouteillages.

Pendant trois jours, ce sous-marin de 325 tonnes, du type Sango-O (Requin) a effectué des reconnaissances dans les eaux sud-coréennes, avant d'avoir un ennui de moteur qui a abouti à son échouage, selon les affirmations de Ri. Mais les autorités militaires jugeaient ces informations peu fiables, le prisonnier changeant souvent son récit.

SUICIDES ÉTONNANTS

On s'interroge sur les raisons qui auraient poussé 11 hommes à se « suicider ». La presse de Séoul s'étonne du comportement de ces agents qui ont souvent laissé des traces, abandonné des armes ou pénétré dans des fermes pour y voler nourriture et cigarettes.

La marine sud-coréenne cherchait hier à renflouer le bâtiment, mais ses systèmes de navigation ont été sabotés et du matériel a été détruit à bord. La Corée du Nord disposerait d'une flottille d'une cinquantaine de sous-marins de ce type, destinés aux opérations d'infiltration dont elle est coutumière.

Cet incident intervient alors que, le week-end dernier, la Corée du Nord avait organisé un « forum d'investissement » pour plusieurs centaines d'industriels de différents pays dans la « zone économique » de Rajin-Sonbong, à la frontière avec la Russie et la Chine.

La Corée du Sud avait boycotté ce forum, après que Pyongyang ait refusé d'accepter tous ceux qui avaient demandé à venir du sud.

Les autorités nord-coréennes n'ont pas réagi, mais elles ont refusé hier de recevoir un message de protestation pour cette « infiltration armée » du commandement des Nations unies qui supervise l'armistice depuis 1953.

JEAN-PAUL II EN FRANCE

Chirac et le pape jettent de l'eau sur le feu

■ TOURS, France (AFP) — Jean Paul II, comme le président français Jacques Chirac, se sont attachés hier à calmer la controverse entourant la visite en France du pape.

Accueilli à Tours par M. Chirac, le pape, s'exprimant en français, s'est présenté comme « un pèlerin » venu prier avec les catholiques de France « en des lieux importants de l'histoire religieuse de leur pays et de l'Europe ».

Faisant allusion à la commémoration controversée dimanche à Reims du baptême du roi franc Clovis au VI^e siècle, à propos de laquelle des opposants dénoncent une récupération par l'Église, le pape s'est dit « particulièrement heureux » que « la France veuille faire mémoire de l'un des moments marquants de ses origines ».

« C'est tout à l'honneur de la France que de surmonter les différences légitimes d'opinion pour rappeler que le baptême de Clovis fait partie des événements qui l'ont façonnée », a-t-il ajouté. En adhérant à la foi catholique, Clovis, « à sa manière et selon les conceptions de son temps, a pu guider des peuples différents vers l'édification d'une seule et même nation ».

M. Chirac a affirmé dans son allocution de bienvenue que « la France républicaine et laïque » demeure « fière de ses racines » et que « la foi chrétienne avait marqué de son empreinte ses comportements et ses structures ».

Il a assuré que les Français étaient « heureux et fiers » d'accueillir le pape. La presse se montre réservée et les Français plutôt indifférents à cette visite, selon les sondages.

Une foule disséminée bien que chaleureuse a d'ailleurs salué le pape tout le long de son parcours entre l'aéroport militaire et la ville de Tours, où il a eu un entretien privé avec M. Chirac.

Une soixantaine d'organisations de gauche et laïques ont appelé à manifester contre la visite du pape en France, et des manifestations sont prévues tout au long de son périple.

IMAGE DÉGRADÉE

L'image de Jean-Paul II s'est dégradée depuis huit ans, selon un dernier sondage. 51% des Français désapprouvent aujourd'hui son action au Saint-Siège, contre 26% en 1988.

Le voyage papal a suscité des manifestations hostiles, telle l'apparition hier dans les rues de Tours d'un « sosie » du Saint Père proclamant « l'appendicite vaincra » (allusion à l'opéra-

« Son appendicite vaincra » dit l'un de ses « sosies »

tion que le pape doit subir le 6 octobre), faisant resurgir la controverse sur la séparation entre l'Église et l'État officialisée en 1905.

Jean Paul II est néanmoins arrivé souriant et apparemment en bonne forme à Tours, atténuant les inquiétudes sur son état de santé.

Le pape, visiblement en meilleure santé que lors de son précédent voyage, en Hongrie il y a 15 jours, a descendu sans aide l'échelle de coupé avant d'être accueilli sous une pluie persistante par le président Chirac et son épouse Bernadette.

Pour son 5^e voyage en France métropolitaine, où son périple de quatre jours marqué de 21 apparitions publiques le conduira à Saint-Laurent-sur-Sèvre près de Tours, Saint-Anne d'Auray (ouest), et Reims (nord-est), le pape a rassuré par son allure les dignitaires de l'Église.

FATIGUE ÉVIDENTE

Jean Paul II, contrairement aux faiblesses manifestées lors de sa visite au début du mois en Hongrie, a pu, malgré une petite toux, lire jusqu'au bout son allocution en français, non sans marquer à la fin des signes de fatigue, le tremblement de sa main gauche devenant plus perceptible.

Le pape se déplaçait lentement, en boitant, mais sans aide, sauf lorsque le président Chirac l'a pris par la main pour l'aider à descendre l'estrade où

ils venaient de prononcer leurs discours.

« Dès ce matin, je l'ai vu rayonnant », a déclaré le cardinal Poupard, président du conseil pontifical de la culture.

Le président de la conférence épiscopale des évêques de France, Mgr Duval, n'avait pas caché ses inquiétudes sur la santé du pape, en espérant que Jean Paul II serait « en mesure de faire ce voyage dans son intégralité ».

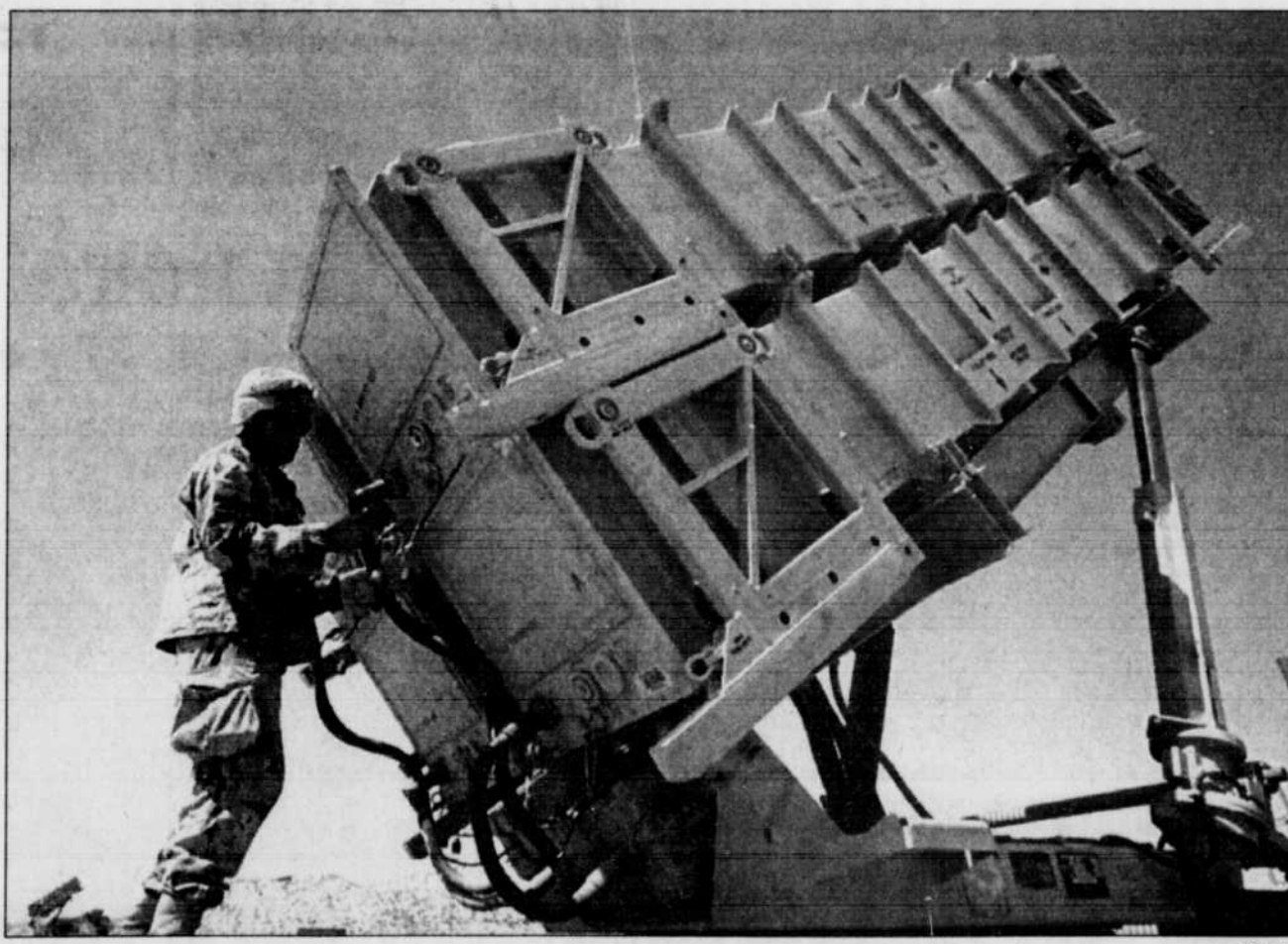
« Les dernières nouvelles que j'ai eues à Rome ne sont pas alarmantes », a précisé Mgr Duval dans une interview au quotidien Paris-Normandie publiée hier. « J'espère seulement qu'il sera en mesure de faire ce voyage dans son intégralité et qu'il n'aura pas d'accident de santé ».

Jean Paul II ne pouvait pas cacher hier soir sur les traits de son visage, dans sa démarche lente et hésitante et dans la petite toux qui le secouait par intermittence, la fatigue de sa première longue journée en France, où il se trouve pour une visite pastorale de quatre jours.

Le Souverain pontife a toussé deux ou trois fois en donnant la sensation que l'humidité de cette journée d'automne relativement froide a eu des conséquences sur son physique, rendu fragile par les remèdes et par ses problèmes de santé.

Son médecin personnel, le docteur Renato Buzzonetti, était toujours près de lui, sa valise à la main.

Des Patriots au Koweït



Les États-Unis ont poursuivi hier le renforcement de leur dispositif dans le Golfe en déployant au Koweït une batterie de missiles antimissiles Patriot pointés vers l'Irak. Plusieurs centaines des 3500 soldats de la 1^{ère} Division de Cavalerie dont le président Bill Clinton a signé l'ordre de départ pour le Koweït afin de « maintenir Saddam Hussein dans une boîte » sont arrivés hier au Koweït.

Eltisine transmet ses pouvoirs à Tchernomyrdine

MOSCOU (AFP) — Le président Boris Eltsine a officiellement décidé hier de transférer ses pouvoirs à son premier ministre Viktor Tchernomyrdine pendant son opération du cœur, qui pourrait nécessiter une préparation médicale plus longue que prévu.

Dans un communiqué diffusé hier soir, la présidence a annoncé que M. Eltsine, toujours hospitalisé, avait signé un décret prévoyant le transfert temporaire de l'ensemble des pouvoirs présidentiels à M. Tchernomyrdine, « y compris le contrôle des forces nucléaires stratégiques et les armes nucléaires tactiques ».

« À cette fin lui seront transférés les moyens techniques appropriés (bouton nucléaire) », précise le texte.

Ces pouvoirs seront effectivement transférés par deuxième décret, que le président signera avant l'opération, précise le texte du décret signé hier.

Ce deuxième décret sera mis au point « en fonction du résultat de la consultation des médecins devant dé-

cliner de la date de l'opération », a déclaré de son côté le porte-parole du président, Sergueï Iastrjembki.

Ces médecins, parmi lesquels le célèbre cardiologue américain Michael DeBakey, 88 ans, doivent se réunir le 25 septembre, a indiqué M. Iastrjembki. Ce conseil de médecins ne sera probablement pas chargé de fixer la date définitive de l'intervention.

Le transfert temporaire des pouvoirs du président prendra fin avec la signature d'un troisième décret par M. Eltsine, après l'intervention chirurgicale, ajoute le texte.

Dimanche, de source proche du Kremlin, on avait indiqué que M. Eltsine signerait ce troisième décret dès qu'il se réveillerait de l'anesthésie.

Le chef du centre médical du Kremlin Sergueï Mironov a laissé entendre hier que la préparation du président Eltsine à son opération du cœur pourrait être plus longue que prévu, tout en démentant que l'intervention chirurgicale puisse être annulée.

Le quotidien Nezavissimaïa Gazeta avait laissé entendre mercredi que le pontage coronarien du président, prévu fin septembre, pourrait finalement ne pas avoir lieu.

MAUVAIS ÉTAT GÉNÉRAL

Des sources russes et des spécialistes occidentaux ont souligné à plusieurs reprises que le mauvais état général du patient, qui a déjà été victime d'infarctus, aggrave fortement les risques opératoires.

Interrogé sur le temps de préparation à l'opération, le docteur Mironov a répondu que « la possibilité pour les médecins d'examiner Eltsine à l'hôpital central de Moscou, où il restera jusqu'à la fin de la semaine, contribuera considérablement à accélérer les tests nécessaires ».

Aucun commentaire officiel n'a cependant permis de se faire une idée des risques réels, ni de l'état de santé de Boris Eltsine.

Mardi, des sources concordantes

proches du Kremlin avaient affirmé que le chef de l'État, âgé de 65 ans, souffrait de dépression et avait perdu l'appétit et le sommeil.

Son porte-parole, Sergueï Iastrjembki, avait démenti laconiquement, en rendant compte d'une rencontre entre le président et son premier ministre Viktor Tchernomyrdine. « Si cela était vrai, avait dit M. Iastrjembki, il n'aurait pas reçu Viktor Tchernomyrdine ».

Latmosphère de secret qui règne autour de l'opération du président est renforcée par le refus systématique des cardiologues les plus réputés de Russie de répondre aux questions des journalistes — compris aux questions techniques — à propos de l'opération du président.

Boris Eltsine doit subir un pontage coronarien, une opération chirurgicale lourde qui consiste à ouvrir le thorax pour poser une dérivation sur une artère bouchée bloquant l'alimentation normale du cœur en sang.

EN BREF

Iandarbiev à Moscou?

Le chef d'état-major indépendantiste tchéchène Aslan Maskhadov a confirmé hier que le dirigeant indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev pourrait se rendre à Moscou pour rencontrer le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine. L'agence Interfax avait annoncé un peu plus tôt la même nouvelle, citant simplement « une source haut placée à Moscou ». Selon l'agence, M. Iandarbiev s'il se rend à Moscou y rencontrera le secrétaire du Conseil de Sécurité russe, et initiateur du processus de paix, Alexandre Lebed, et pourrait ensuite rencontrer M. Tchernomyrdine.

Un doigt dans l'oeil

Le candidat républicain à la Maison-Blanche Bob Dole a été légèrement blessé en tombant d'une estrade lors d'un meeting électoral mercredi soir à Chico, en Californie. La balustrade, essentiellement décorative, de l'estrade sur laquelle il s'était appuyé a brusquement cédé, lui faisant perdre l'équilibre. Il s'est retrouvé au sol un mètre en contrebas, sa chute étant en partie amortie par une cohorte de photographes. Le candidat républicain, paralysé du bras droit à la suite d'une grave blessure subie pendant la Seconde Guerre mondiale, a grimacé en se relevant, l'oeil gauche tuméfié, mais ne souffrant d'aucune blessure sérieuse. Il précisa par la suite qu'il s'était mis le doigt dans l'oeil dans sa chute. (Reuter)

Démission acceptée

Jean Paul II a accepté la démission de l'évêque Roderick Wright, l'ecclésiastique écossais disparu depuis une semaine avec une paroissienne. Le Vatican en a fait l'annonce hier dans un communiqué laconique. Roderick Wright, 56 ans, avait regagné lundi son diocèse après n'avoir donné aucun signe de lui pendant une semaine. Il avait présenté ses excuses à ses paroissiens, aux ecclésiastiques et à sa famille. Il avait annoncé qu'il allait démissionner, dans la mesure où il n'était « plus capable physiquement et spirituellement d'exercer les responsabilités d'un évêque diocésain ». L'Église écossaise a par ailleurs admis hier que l'évêque Wright est père d'un garçon de 15 ans. (AFP)

Le kérosène en cause dans le crash du 747?

Les enquêteurs chargés du dossier de l'explosion du Boeing 747 de la TWA au-dessus de Long Island en juillet ont décidé de se concentrer sur l'hypothèse d'une dé-

faillance mécanique, à défaut de preuves sur la présence d'un explosif à bord, rapportaient, hier, le *New York Times* et le *Washington Post*. Bien qu'aucun élément ne favorise cette hypothèse, les enquêteurs s'interrogent sur une éventuelle explosion du réservoir central de kérosène qui aurait pu provoquer la catastrophe qui a fait 230 morts. Des res-

pensables du Bureau national de la sécurité des transports ont dit douter des propos de Boeing qui affirment qu'une explosion des réservoirs ne peut causer pareil accident. Ils soumettront donc cette théorie à des simulations par ordinateur et des tests en laboratoire. Ils prévoient même faire exploser le réservoir d'un 747 ne volant plus. (AFP)

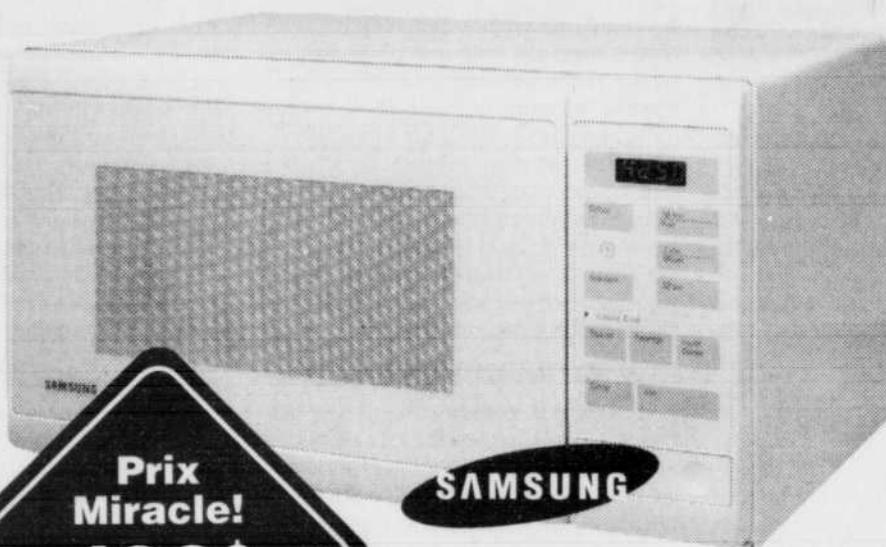
Battre sa femme n'est pas un délit

Battre sa femme ne constitue pas un délit, telle est la sentence rendue en cassation par la justice italienne qui examinait le cas d'une Italienne battue par un mari

jaloux, a-t-on appris hier de source judiciaire. La cour de cassation a annulé mercredi la peine de prison à laquelle avait été condamné à Palerme en première instance Francesco Lombardo pour coups et blessures à l'encontre de sa compagne pour raisons de jalousie. Il l'avait battue si fort qu'elle avait dû aller se faire soigner à l'urgence d'un hôpital. (AFP)

AVERTISSEMENT!

Magasiner à un autre magasin peut causer la chute prématurée des cheveux!
(Vous vous arracherez les cheveux d'avoir payé trop cher.)



Prix Miracle!
129\$

Étonnant four micro-ondes
Réglages électroniques, plateau tournant, réchauffage automatique. Pouvoir de 700 watts.



Prix Miracle!
149\$

À votre goût
Choisissez un fauteuil inclinable ou une élégante berçante pivotante, ou achetez les deux!

BEAUCOUP D'AUTRES PRIX MIRACLE DANS TOUT NOTRE MAGASIN!



Prix Miracle!
299\$

Valeur savoureuse!
Table ovale au fini amande, 4 confortables chaises avec couverture pastel de longue durée.



Admiral
Ens. de buanderie de grande capacité

CARACTÉRISTIQUES DE LA LAVEUSE:
4 cycles, 3 réglages de température laver/rincer.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SÈCHEUSE:
3 cycles, 2 réglages de température et une super grande ouverture de la porte pour faciliter le remplissage.

Prix Miracle!
798\$
l'ensemble

Plus Pendant notre **FORMULE MIRACULEUSE** vous ne payez pas durant

UN AN ENTIER!

***AUCUN Acompte! *AUCUN INTÉRÊT! AUCUN Paiement Mensuel sur ABSOLUMENT TOUTE LA MARCHANDISE en magasin!**

LAVAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, sortie 5 autoroute des Laurentides
Montréal
336-7741
LAVAL 688-3851

GREENFIELD PARK
Rive-sud, Centre d'achats Greenfield Park 2388, boul. Taschereau
Montréal
861-6968
G. PARK 466-9400

VANIER
101, rue Chabot, à proximité des Halles Fleur de Lys
QUÉBEC
683-9600



STE-FOY
Place de la Cité
QUÉBEC
657-6902

**** AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**
OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17 h

*S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2.25%). Le solde est dû un an après la date d'achat. Les prix varient selon la région et le choix d'un magasin à l'autre.

LA SEULE CHAÎNE DE SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS

Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats. **Livraison sans frais dans les zones désignées. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.